



Mise en place de Responsables des Etudes en EPLE et lien avec l'organisation des CIO RAPPORT D'EVALUATION COPAS

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°AP1 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet .

Intitulé du projet :

Mise en place de Responsables des Etudes en EPLE
et lien avec l'organisation des CIO

Structure porteuse du projet

Rectorat de l'Académie de Créteil
GUILHEM Maryse, CSAIO

Structure porteuse de l'évaluation

COPAS
PERSUY Véronique, Consultante

Durée d'expérimentation : 2 années scolaires, 2009-2010 et 2010-2011

Date de remise du rapport d'évaluation : Février 2012



RÉSUMÉ

Dans le cadre des expérimentations pour la jeunesse, l'académie de Créteil a décidé de mettre en place un accompagnement individuel des parcours scolaires par un personnel dédié au sein de 4 collèges (les « responsables des études »), en lien avec les prestations spécifiques dispensées par les CIO, pour améliorer les processus d'orientation des élèves et diminuer les sorties précoces du système scolaire.

Il s'agissait donc d'expérimenter une nouvelle fonction assurée par des personnes présentes en continu dans l'établissement, qui ont suivi/accompagné les mêmes élèves sur 2 années scolaires (en 4^{ème} puis en 3^{ème})

Pendant toute la durée de l'expérimentation les personnes, recrutées en CDD de novembre 2009 à Août 2011, à partir du vivier de candidats aux fonctions de CPE, ont bénéficié d'une formation et d'un accompagnement par des personnels de l'académie (CAFOC, inspectrice de l'orientation et directrice de CIO).

Si des tensions assez vives ont pu exister dans certains collèges au démarrage de l'expérimentation, et pendant toute la première année, les équipes des établissements se sont mieux mobilisées la seconde année pour contribuer à définir ensemble les contours de cette nouvelle fonction et travailler aux articulations les plus pertinentes.

Les responsables des études avaient à s'intéresser à *tous* les élèves, y compris ceux qui ne posaient pas de problème particulier ou pour lesquels on ne percevait pas de difficulté notoire. Ils ont essentiellement procédé par entretiens individuels avec les élèves la première année.

La seconde année ils ont en outre joué un rôle important dans une gestion qualitative des périodes de découverte de l'entreprise, et leur valorisation dans le parcours de l'élève ; ils ont facilité et organisé l'accès des élèves aux informations sur les filières de formation (forum métiers, visites de lycées d'enseignement professionnel). Ils ont élaboré un outil sur lequel ils ont pu s'appuyer : le passeport « orientation-formation » utilisé par les élèves pour capitaliser et garder trace des éléments utiles à leur choix... dont l'utilisation peut être poursuivie au lycée.

Dans le cadre de l'évaluation, des questionnaires ont été renseignés par l'ensemble des élèves concernés dans les 4 établissements d'expérimentation comme dans les classes équivalentes de 4 collèges témoins (en fin de 4^{ème}, puis en fin de 3^{ème}). Il apparaît que les élèves ont bien repéré la spécificité du rôle du responsable des études, et on constate des différences significatives

- quant à « l'ouverture » des élèves vis-à-vis de l'ensemble des adultes du collège (ils sollicitent plus fréquemment un entretien, un échange, un conseil)... et notamment ils ont été plus demandeurs d'entretiens avec les COP
- quant à leur niveau d'information sur les contenus des formations pour lesquelles ils ont émis un vœu d'orientation, et sur les métiers auxquels ces formations préparent.

Si à la fin de l'expérimentation, les principaux, CPE et COP des établissements concernés ont assez unanimement reconnu les avancées liées au travail des responsables des études et l'intérêt de ce qui avait été réalisé, il faut souligner qu'ils n'ont quand même pas pu avancer sur certains aspects inscrits dans leur mission compte tenu de la place institutionnelle qui était la leur : la mise en place du PDMF en lien avec les enseignants, comme l'approche par compétences pour l'évaluation des élèves.

S'il a rapidement été établi que pour des raisons de coût, une telle expérimentation ne pouvait être généralisée (une personne dédiée pour suivre/accompagner tous les élèves d'un niveau, en sus du personnel existant), une réflexion sur les enseignements à en tirer et les pistes pour les réinvestir dans les pratiques a néanmoins été menée avec les collèges d'expérimentation.



NOTE DE SYNTHÈSE

L'expérimentation

Dans le cadre des expérimentations pour la jeunesse, l'académie de Créteil a décidé de mettre en place un accompagnement individuel des parcours scolaires par un personnel dédié au sein de 4 collèges (**les « responsables des études »**), en lien avec les prestations spécifiques dispensées par les CIO, pour améliorer les processus d'orientation des élèves et diminuer les sorties précoces du système scolaire.

Il s'agissait donc d'expérimenter une nouvelle fonction assurée par des personnes présentes en continu dans l'établissement, qui ont suivi/accompagné les mêmes élèves sur 2 années scolaires (en 4^{ème} puis en 3^{ème})

Pendant toute la durée de l'expérimentation les personnes, recrutées en CDD de novembre 2009 à Août 2011, à partir du vivier de candidats aux fonctions de CPE, ont bénéficié d'une formation et d'un accompagnement par des personnels de l'académie (CAFOC, inspectrice de l'orientation et directrice de CIO).

La fonction de responsable des études n'avait été esquissée que dans ses grandes lignes par le rectorat ; il s'agissait donc d'en construire les contours

Des tensions assez vives ont pu exister dans certains collèges au démarrage de l'expérimentation, et pendant toute la première année, dans la mesure où les COP et les CPE craignaient que les responsables des études n'empiètent sur leur missions sans être convenablement formés, et/ou ne « vident » leur travail de ses aspects les plus intéressants. Les équipes des établissements se sont mieux mobilisées la seconde année pour contribuer à définir ensemble les contours de cette nouvelle fonction et travailler aux articulations les plus pertinentes.

Les responsables des études avaient à s'intéresser à *tous* les élèves, y compris ceux qui ne posaient pas de problème particulier ou pour lesquels on ne percevait pas de difficulté notoire. Ils ont essentiellement procédé par entretiens individuels avec les élèves la première année.

La seconde année ils ont en outre joué un rôle important dans une gestion qualitative des périodes de découverte de l'entreprise, et leur valorisation dans le parcours de l'élève ; ils ont facilité et organisé l'accès des élèves aux informations sur les filières de formation (recherches personnelles, forum métiers, visites de lycées d'enseignement professionnel). Ils ont élaboré un outil sur lequel ils ont pu s'appuyer : le passeport « orientation-formation » utilisé par les élèves pour capitaliser et garder trace des éléments utiles à leur choix... dont l'utilisation peut être poursuivie au lycée.

La spécificité de la fonction « responsable des études »

A la lumière de ce qu'ont pu exprimer les élèves d'une part et les principaux acteurs de l'expérimentation d'autre part, la fonction de responsable des études telle qu'elle a été expérimentée comportait de réelles spécificités :

Il se situe en *accompagnement* des élèves, ne prononce pas de sanction, n'intervient pas dans l'évaluation des élèves ;

– le principe d'une égalité et d'une *non-discrimination* des élèves est posé : il entre dans la mission du responsable des études d'avoir des entretiens avec *tous* les élèves

sans « public expressément ciblé »... (il se doit d'être vigilant aussi à ceux « qui n'attirent pas l'attention »... même si dans les faits cela a été plus ou moins vrai selon les établissements) ;

- Le responsable des études est *présent* dans l'établissement à temps plein (à peu près), son temps de présence correspond peu ou prou à celui des élèves ... il apparaît donc comme ayant une plus grande disponibilité pour les rencontrer ;
- Il dispose d'un bureau personnel facilitant les entretiens individuels ;
- Les élèves peuvent sans difficulté solliciter un RV et le responsable des études fait preuve de *réactivité*.
- Il intervient en *continuité* avec les élèves d'une année sur l'autre (il a suivi les 4^{ème} puis les mêmes élèves en 3^{ème}) ;
- Il met en place (peut mettre en place) des actions collectives.

La fonction (et la « posture ») du responsable des études le situe « à la croisée » d'autres interventions plus définies ou plus « inscrites » dans la culture de l'institution, ce qui est favorable à une réelle complémentarité. On l'a vu, « tous les sujets » pouvaient être abordés avec le responsable des études, même s'il ne les traitait pas complètement,

- La direction et la vie scolaire sont plutôt en charge des questions de comportement et de discipline ;
- Les enseignants et assistants pédagogiques sont centrés sur les apprentissages ;
- Le COP (mais peu présent pour les 4^{ème}) s'intéresse aux choix d'orientation
- L'AS et l'infirmière sont les interlocuteurs des élèves pour toutes les dimensions sociales et personnelles.

La complémentarité a surtout été visible et perçue comme telle (et non plus comme « concurrentielle ») la deuxième année d'expérimentation.

Il s'agit d'une fonction qui permet à l'élève de mieux comprendre et « donner du sens » à ce qui se passe pour lui, de « décoder » le sens des différentes interventions dont il fait éventuellement l'objet, de se situer comme individu (pas strictement dans sa dimension « élève »).

Du point de vue des élèves

Dès la première année, les élèves ont rapidement repéré ce qui rendait la place et la posture du responsable des études différentes des autres personnels de l'établissement, et ce qui apportait selon eux une réelle « plus-value » : une plus grande ouverture et une plus grande écoute, le fait qu'il ne s'occupe pas prioritairement des questions de comportement ou de travail /résultats scolaires... et qu'il n'y ait pas d'enjeu de sanction ou d'évaluation.

- 75 % d'entre eux ont estimé que « c'était bien pour eux de parler de leur scolarité avec le responsable des études » et 19 % n'avaient pas d'avis (les avis positifs ont augmenté de 3 points par rapport à l'année de 4^{ème}) ;
- 88 % d'entre eux ont estimé que « c'était bien pour eux de parler de leur orientation avec le responsable des études » et 9 % n'avaient pas d'avis (les avis positifs ont augmenté de 6 points par rapport à l'année de 4^{ème}) ;
- 79 % d'entre eux ont estimé que « c'était bien pour eux de parler de leur avenir avec le responsable des études » et 15 % n'avaient pas d'avis (les avis positifs ont augmenté de 8 points par rapport à l'année de 4^{ème})

Un groupe témoin a été constitué, comportant toutes les classes des mêmes niveaux (4^{ème} puis 3^{ème}) de quatre collèges similaires à ceux qui conduisaient l'expérimentation. En fin de chacune des 2 années scolaires, l'ensemble de ces élèves a répondu à un questionnaire et l'on constate des différences significatives concernant les processus d'orientation entre ces 2 groupes :

- la question de l'orientation et des choix pour l'avenir apparaît comme une question importante dès la 4^{ème} pour les élèves du groupe test ; la présence du responsable des études a fait émerger et rendu légitimes leurs interrogations à ce sujet.
- les élèves du groupe test apparaissent plus « ouverts » aux échanges avec les adultes : ils sont nettement plus souvent à l'initiative d'entretiens individuels avec d'autres personnes de l'établissement notamment la deuxième année.
- les élèves du groupe test ont été plus demandeurs d'entretiens avec les COP pour réfléchir à leur orientation (en complément des entretiens avec le responsable des études)
- les élèves du groupe test ont un peu plus fréquemment opté pour la voie professionnelle dès les premiers vœux d'orientation
- les élèves du groupe test s'estiment mieux informés sur les contenus des formations qu'ils ont demandées et sur les métiers auxquels elles préparent (respectivement 5 et 6 points d'écart)
- le responsable des études a été la personne « la plus importante » pour aider l'élève dans ses choix pour 17 % des élèves du groupe test.

Du point de vue des acteurs

Il faut noter que cette expérimentation d'une nouvelle fonction au sein des collèges s'est située dans un contexte relativement incertain autour des moyens qui sont alloués aux établissements. Par ailleurs, la révision de l'éducation prioritaire avec le passage des Réseaux d'Ambition Réussite en établissements CLAIR instituant des « Préfets des études » bien avant la fin de l'expérimentation, a participé à créer une réelle confusion dont on peut présumer qu'elle a eu des effets sur l'expérimentation alors en cours.

Dans ce contexte, les personnels des 4 établissements, qui avaient exprimé de fortes réticences en début d'expérimentation, ont unanimement relevé en fin de deuxième année scolaire, que le fait d'avoir cette nouvelle fonction et cette ressource « dédiée » a permis d'accompagner les élèves de façon qualitative, notamment mais pas exclusivement les plus en difficultés. Cependant il leur a été très difficile collectivement voire impossible, de sortir

- d'une réflexion en termes de « moyens », dans une équation mécaniste : « moyens supplémentaires = résultats, → sans moyens = pas de résultats »
- d'une référence directe aux « personnes » qui ont occupé cette fonction, et dont le contrat venait à échéance... (pas un « responsable des études », mais « untel »).

Au moment d'en faire collectivement le bilan, il leur a donc été quasiment impossible de penser en termes de :

- « fonction » et spécificités de cette fonction
- intérêt/bénéfice pour les élèves
- intérêt et bénéfice global pour l'établissement dans sa mission d'éducation
- maintien, sous d'autres formes et/ou avec d'autres approches et/ou avec d'autres personnes, de ce qui avait été repéré comme positif, et comme des « avancées » intéressantes.

Il leur a été difficile de voir comment réinvestir les enseignements qu'on pouvait tirer de cette expérience dans leurs pratiques au sein de l'établissement une fois cette expérimentation terminée, sauf sur quelques modalités très concrètes (autour des stages en entreprise ou l'utilisation du classeur orientation-formation).

En conclusion

On ne peut que constater le décalage important entre ce que l'expérimentation a produit en termes de changement de regard porté sur les élèves (qui a pu infléchir leur position vis-à-vis des adultes présents au sein de l'établissement et un réel investissement sur la question de leur avenir) , comme en termes d'évolution des pratiques et de construction de complémentarités au sein de l'établissement, et ce qui pourra être réinvesti dans les collèges, à l'issue de cette période d'expérimentation.



PLAN DU RAPPORT

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I L'EXPÉRIMENTATION

1. Objectifs du projet

2. Nature et déroulement de l'action expérimentée

2.1 La désignation d'un responsable de projet pour l'académie

2.2 Le lancement de l'expérimentation

Le choix des collègues

Les responsables des études : profil de poste et missions

2.3 La formation et l'accompagnement des responsables des études

La formation

L'accompagnement

Les intervenants

II L'ÉVALUATION

1. Objectifs de l'évaluation

2. Modalités de l'évaluation

III ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE

1. Résultats de l'évaluation

1.1 Les publics touchés par l'expérimentation

Les entretiens individuels avec les élèves

Les parents

Les autres actions

1.2 Le point de vue des élèves

La spécificité du responsable des études

Les sujets abordés

L'utilité des entretiens

1.3 Le positionnement des acteurs

Un démarrage laborieux

Une deuxième année plus constructive

Un autre regard sur les élèves

La mise en place du PDMF

En fin d'expérimentation

1.4 Les effets du dispositif expérimenté

Les « préoccupations » des élèves

Les questions d'orientation présentes dès la 4^{ème}

Un renforcement de la demande vis-à-vis des COP

Des élèves plus « ouverts » aux adultes

Des interlocuteurs divers pour aider au choix

L'évolution des vœux d'orientation

Des élèves mieux informés

Le comportement et l'absentéisme

2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

2.1 Caractère expérimental du dispositif évalué

Une réelle expérimentation

- Une place et une posture spécifiques
- 2.2 Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle
 - Une généralisation qui ne paraît pas envisageable
 - Un autre partage des fonctions ?
 - Maintenir des avancées constatées dans les collèges concernés
- 2.3 Les enseignements à tirer de cette expérimentation
 - Vis-à-vis des élèves
 - Vis-à-vis des personnels de l'Education Nationale
- 3. Rôle de l'évaluateur

CONCLUSION GÉNÉRALE



RAPPORT D'ÉVALUATION

INTRODUCTION GENERALE

Dans le cadre des expérimentations, l'académie de Créteil a décidé de mettre en place un accompagnement individuel des parcours scolaires par un personnel dédié au sein de 4 collèges (les « responsables des études »), en lien avec les prestations spécifiques dispensées par les CIO, pour améliorer les processus d'orientation des élèves et diminuer les sorties précoces du système scolaire.

Ces personnes, recrutées en CDD, ont été présentes dans le collège pendant les deux années scolaires 2009-2010 (entrée en fonction en décembre 2009) et 2010-2011. Ils assuraient l'accompagnement des élèves de 4^{ème} la première année, qu'ils « suivaient » en 3^{ème} l'année suivante. Ils avaient à intervenir auprès de tous les élèves : aucune catégorie spécifique n'était a priori ciblée.

Ils ont bénéficié d'une formation et d'un accompagnement par différents services et personnes de l'académie, pendant toute la durée de leur mission.

Il s'agissait donc d'expérimenter une « nouvelle fonction » au sein des collèges, qui avait à s'articuler avec les autres fonctions déjà existantes et donc avec le travail d'autres catégories de personnels.

En conséquence l'objectif de l'évaluation était

- de vérifier qu'il s'agissait bien d'une *nouvelle* fonction et qu'elle trouvait sa place *en articulation* avec celles des autres professionnels qui interviennent au sein des établissements (notamment des COP) ; cela supposait de vérifier que les responsables des études avaient bien des modes d'intervention qui leur soient spécifiques et qu'ils soient repérables et perçus comme tels par les autres catégories de personnels (Chefs d'établissement, CPE, COP, enseignants...), comme par les élèves eux-mêmes.
- de voir si cet accompagnement avait des effets sur les choix d'orientation des élèves d'une part, et sur leur « motivation » scolaire (qui peut se traduire par exemple par une diminution de l'absentéisme et/ou des problèmes de comportement)

I.L'EXPÉRIMENTATION

1. Objectifs du projet

Pour l'académie, le projet avait pour objectif de démontrer l'intérêt d'un accompagnement individuel pour les élèves, au travers d'une nouvelle fonction de « responsable des études » dans les établissements, visant à développer le potentiel des élèves, les mettre en confiance, les motiver et ainsi diminuer l'échec scolaire.

Il s'agissait donc, pour ces responsables des études,

- de contribuer à l'éducation des élèves et les accompagner dans la construction d'un projet personnel, scolaire et professionnel,
- de développer la confiance et l'estime de soi chez les élèves, pour les aider à mieux réussir leur scolarité et leur future insertion.

2. Nature et déroulement de l'action expérimentée

L'académie de Créteil a donc créé, à titre expérimental, 4 postes de « responsables des études », dans 4 collèges. Ceux-ci avaient pour mission de proposer un accompagnement individuel des parcours scolaires en lien avec les prestations spécifiques dispensées par les CIO, pour améliorer les processus d'orientation des élèves et diminuer les sorties précoces du système scolaire.

Ils avaient à s'adresser, la première année aux élèves de 4^{ème}, et aux mêmes élèves en 3^{ème} la seconde année.

2.1 La désignation d'un responsable de projet pour l'académie

Le projet d'expérimentation était directement piloté par le SAIO, qui avait aussi en charge de mener une autre expérimentation dans le cadre du même appel à projets (sur l'axe « prévention du décrochage scolaire»). Il a été décidé de confier la coordination et la conduite opérationnelle de ces 2 projets à une proviseure honoraire, chargée de mission. C'est elle qui, en lien étroit avec la CSAIO a durant toute la durée de l'expérimentation :

- assuré la liaison avec les établissements,
- organisé la formation et l'accompagnement des responsables des études (point que nous développons plus loin dans ce document),
- assuré la liaison avec les intervenants et entre eux,
- organisé les différentes rencontres nécessaires à la conduite du projet (rencontres techniques ou de pilotage)
- été notre interlocuteur permanent pour l'évaluation (information en temps réel des difficultés rencontrées et des réunions organisées avec les acteurs concernés, transmission de tous documents utiles, appui à l'organisation concrète des passations de questionnaires, etc.)

2.2 Le lancement de l'expérimentation

Le choix des collèges

Les 4 collèges d'expérimentation étaient répartis sur les 3 départements (2 en Seine et Marne, 1 dans le Val de Marne et 1 en Seine Saint-Denis). Les établissements susceptibles d'entrer dans l'expérimentation ont été sollicités par les inspecteurs d'académie. Il n'a pas été simple de trouver des collèges « volontaires » pour cette expérimentation qui a généré des mouvements de protestation de la part de plusieurs organisations syndicales, et des refus de la part des conseils d'administration de certains établissements. Pour ces raisons, les principaux de certains collèges initialement pressentis ont finalement renoncé à entrer dans le projet.

Les 4 collèges qui ont finalement accueilli en leur sein un responsable des études, étaient en zone d'éducation prioritaire, 3 étaient en RAR, dont 2 aussi en zone « violence ». Dans tous il y avait 2 CPE, et dans l'un d'entre eux chaque classe avait 2 Professeurs Principaux.

Plusieurs réunions ont eu lieu dès septembre 2009, organisées par le SAIO :

- avec les principaux pour leur présenter le projet d'expérimentation
- avec chacun des collèges concernés et notamment le principal, le(la) CPE, le(la)COP), pour échanger avec eux sur leur volonté d'entrer dans l'expérimentation et faire un point sur le « climat » qui régnait dans l'établissement autour de ce projet et les réserves qui avaient pu s'exprimer. Il s'agissait notamment de s'assurer du « bon accueil » qui serait fait au responsable des études

Les responsables des études : profil de poste et missions

Le profil de poste avait été défini dans ses grandes lignes au moment de l'élaboration du projet d'expérimentation. Il a été précisé à la rentrée 2009, lors de réunions techniques mises en place par le rectorat, et en cherchant à tenir compte des « réserves » qui avaient pu s'exprimer autour de ce projet, de la part notamment des CPE et des COP. Ceux-ci craignaient en effet que les missions des responsables des études

- « empiètent » sur leurs missions
- les dépossèdent de ce qu'ils estimaient être ce qu'il y avait de plus intéressant et valorisant dans leurs fonctions

Ils refusaient que certains aspects soient pris en charge par des personnes qu'ils considéraient comme non formées et sous-qualifiées, ce qui signifiait pour eux une menace à moyen terme sur leur propre reconnaissance catégorielle.

Les missions :

- Assister le chef d'établissement dans l'organisation et l'animation de la vie de l'établissement
- Coordonner l'action des Professeurs Principaux, des enseignants, des personnels de surveillance et d'assistance éducative et pédagogique pour l'information et l'orientation scolaire et professionnelle, être responsable de la gestion des assistants d'éducation
- Etre le référent des élèves d'un niveau scolaire dans la mise en place de leur Parcours de Découverte des Métiers et des Formation et plus généralement dans leur Parcours scolaire individualisé.
- Repérer les difficultés psychologiques, médicales et sociales et participer à la mise en œuvre de la prise en charge de certains élèves par les professionnels compétents

Savoirs faire :

- Conduire un entretien
- Ecouter les élèves et leurs parents, et repérer leurs problèmes
- Travailler avec la direction de l'établissement et l'ensemble des membres de la communauté éducative
- Repérer l'information pertinente en matière d'orientation pour chaque jeune
- Construire des partenariats avec les professionnels extérieurs (éducateurs spécialisés, magistrats, médecins, travailleurs sociaux, policiers...)
- Identifier les appuis extérieurs nécessaires pour chacun des jeunes ou familles qui en éprouvent le besoin.

Connaissances :

- Système éducatif et des partenaires : Identification des partenaires de l'établissement dans le champ socio-éducatif et de leurs rôles respectifs, structures administratives et réglementation de l'éducation nationale
- Psychologie et sociologie de l'enfance et de l'adolescence
- Evolution de l'emploi, des qualifications et des filières de formation
- Notions de management, d'ingénierie pédagogique

- Montage de projets, évaluation

Les responsables des études ont été recrutés à partir d'un vivier de candidatures à des postes de CPE contractuels. La procédure s'est déroulée de septembre à novembre ; leur contrat de responsable des études est entré en vigueur fin novembre 2009, et s'est terminé fin Août 2011.

Les principaux des collèges ont été associés à ce recrutement.

2.3 La formation et l'accompagnement des responsables des études

Les responsables des études ont bénéficié pendant toute la durée de l'expérimentation d'une formation et d'un accompagnement.

La formation

Au moment de leur prise de fonction, la formation a essentiellement porté sur

- La connaissance de l'institution scolaire
- formation à l'entretien (les entretiens individuels étant la modalité privilégiée pour l'accompagnement individuel des élèves).
- Le PDMF (Parcours de découverte des métiers et de la formation

La seconde année (à compter de janvier 2011) les contenus ont été plus centrés sur :

- L'orientation : le processus d'élaboration des choix, les procédures en vigueur, les sources d'informations utilisables, etc.
- Des outils : portefeuille de compétences, classeur formation orientation...
- Les compétences transversales (entrée en vigueur pour l'évaluation des élèves de 3^{ème} en cette année scolaire 2010-2011)

L'accompagnement

Il a pris deux formes distinctes :

- dans le cadre de journées régulières de regroupement des 4 responsables des études, en sus des contenus de formation, un temps était consacré à l'échange sur les difficultés rencontrées au sein des établissements, qu'il s'agisse de difficultés avec les personnels des collèges ou de difficultés plus « techniques » pour assurer leur mission auprès des élèves. C'était aussi l'occasion d'échanger sur les pratiques que les responsables des études mettaient en place chacun au sein de son collège dans le but de mutualiser des pistes concrètes et les outils.
- au sein des établissements : plusieurs rencontres ont eu lieu dans chacun des collèges, ou les intervenantes du CAFOC ont généralement rencontré le principal, le CPE, le responsable des études. Il s'agissait de voir comment se mettait en place concrètement le travail des responsables des études, comment se construisaient les articulations, la place qui lui était fait au sein de l'établissement et de ses différentes instances. En fonction des difficultés rencontrées, il s'agissait d'aider à trouver les solutions les mieux adaptées.

Les intervenants

Il s'agissait d'intervenants internes à l'Education Nationale.

- la première année, l'ensemble des interventions a été assuré par deux personnes du CAFOC, qu'il s'agisse des formations ou de l'accompagnement au sein des collèges.

- Ces 2 personnes n’ont pas poursuivi à l’issue de la première année scolaire, l’une en raison de son départ en retraite, et l’autre étant engagée sur d’autres missions. A leur départ, aucun autre intervenant n’a été désigné par le CAFOC.
- Au cours du premier trimestre 2010-2011, c’est la coordinatrice du projet qui a assuré les regroupements pour maintenir les échanges entre les responsables des études.
- La dimension formation a réellement repris en janvier 2012 avec plusieurs interventions complémentaires :
 - Une inspectrice de l’orientation pour l’approche « compétences » et les outils (PDMF, classeur...)
 - Une directrice de CIO pour tout ce qui touchait à l’orientation (processus des choix, sources d’information, mission des CIO et des COP, modalités et procédures des vœux, etc.
 - Une intervenante du CAFOC dont l’intervention était centrée sur l’analyse des pratiques.

II. L’ÉVALUATION

1. Objectifs de l’évaluation

Compte tenu de la nature du projet, et du contexte tendu dans lequel il a été mis en place, nous avons pour objectifs :

- de vérifier qu’il s’agissait bien d’une *nouvelle* fonction et qu’elle trouvait sa place *en articulation* avec celles des autres professionnels qui interviennent au sein des établissements (notamment des COP) ; cela supposait de vérifier que les responsables des études ont bien des modes d’intervention qui leur soient spécifiques et qu’ils soient repérables et perçus comme tels par les autres catégories de personnels (Chefs d’établissement, CPE, COP, enseignants...), comme par les élèves eux-mêmes.
- de voir si cet accompagnement avait des effets sur les choix d’orientation des élèves d’une part, et sur leur « motivation » scolaire (qui peut se traduire par exemple par une diminution de l’absentéisme et/ou des problèmes de comportement)

Il faut noter que la mise en place des « préfets des études » dans un certain nombre d’établissements (CLAIR, selon la dénomination à l’époque) dès l’année 2010-2011, a été annoncée au cours du premier semestre 2010 (soit dès les premiers mois d’expérimentation de responsables des études). A la différence de ce qui était expérimenté, il ne s’agissait pas de postes spécifiques ni le plus généralement de personnels exclusivement dédiés à cette fonction.

Cette annonce a apporté de la confusion parmi les acteurs au sein des établissements, et les a notamment fait douter du sens même d’une expérimentation et de son évaluation (annoncées comme devant permettre d’envisager en connaissance de cause une généralisation ou un essaimage de ce qui était expérimenté). En effet, dans un contexte global de réduction de moyens, il est vite apparu que les postes de responsables des études tels qu’expérimentés, ne seraient pas maintenus au delà des 2 années scolaires

d'expérimentation, et qu'aucune extension et encore moins généralisation, n'était à envisager.

En conséquence, il nous est apparu important que l'évaluation

- fasse apparaître l'éventuelle plus-value pour les élèves du travail réalisé par les responsables des études
- repère les modalités concrètes de travail qui apparaissaient les plus pertinentes au regard des 2 objectifs de l'expérimentation que sont l'aide au choix d'orientation et le renforcement de la motivation scolaire.
- permette aux porteurs de l'expérimentation (au niveau académique comme au niveau de chaque établissement concerné) d'en tirer et s'approprier tous les enseignements pour voir comment intégrer de nouvelles formes de travail ou d'approches, même en l'absence de personnel dédié.

2. Modalités de l'évaluation

Compte tenu des objectifs du projet et en conséquence de l'évaluation, et compte tenu du contexte difficile de la mise en place de l'expérimentation, il nous est apparu essentiel de nous intéresser autant aux processus « d'élaboration/construction » de la fonction dans ses dimensions opérationnelles au sein des établissements, qu'aux effets que l'ont pouvait observer.

Il s'agissait essentiellement d'une approche qualitative, même si nous cherchions à nous appuyer, en complément, sur des éléments quantitatifs.

Nous nous sommes appuyés sur :

1. des entretiens individuels :

- avec chaque responsables des études (2 fois par année scolaire)
- avec chaque chef d'établissement (principal et/ou adjoint)
- avec les Conseillers d'Orientation Psychologues qui interviennent dans ces établissements (1 fois par année scolaire)
- avec les CPE qui avaient en charge les niveaux suivis par les responsables des études (4^{ème} la première année, 3^{ème} la seconde année).
- avec toutes les personnes chargées par le rectorat de la formation des responsables des études et de l'accompagnement des établissements concernés (que nous avons indiquées plus haut)

Ces entretiens, renouvelés à intervalles réguliers auprès des mêmes interlocuteurs avaient pour objectif

- de repérer comment évoluaient
 - le positionnement de chacun par rapport à cette fonction de responsable des études,
 - le rôle joué par chacun dans les processus d'élaboration des « contours » de cette fonction,
 - et comment avançait la recherche de complémentarités et d'articulation sur le plan opérationnel.
- de recueillir le point de vue de chacun sur les effets observés au sein de l'établissement, sur les incidences éventuelles sur sa propre pratique, sur l'intérêt qu'il percevait à cette nouvelle fonction.

2. des questionnaires (en mai de chaque année scolaire)

Les questionnaires ont été élaborés par nous, et transmis pour information avant passation au groupe de pilotage.

Ils ont été renseignés par les élèves, de 4^{ème} la première année et de 3^{ème} l'année suivante : possibilité de passation du questionnaire en ligne ou version papier selon les possibilités des établissements. Des consignes de passation avaient été transmises aux établissements.

Nous avons mis en place, en lien avec le rectorat, un groupe-test constitué des classes de collèges dans lesquels est menée l'expérimentation, et un groupe-témoin constitué de classes de même niveau de collèges similaires, sans responsable des études.

Il faut noter que le questionnaire a été renseigné par environ 80% des élèves des niveaux concernés :

- En 2009-2010 : 440 répondant pour le groupe test ; 330 pour le groupe témoin
- En 2010-2011 : 423 répondants pour le groupe test ; 426 pour le groupe témoin

3. la participation/observation de rencontres

Il s'est agi notamment

- de certains regroupements des responsable des études
- des rencontres organisées par le rectorat avec les acteurs impliqués dans cette expérimentation : réunions des chefs d'établissements, et séminaires inter-établissements et « intercatégoriels » notamment.

Il faut d'ailleurs noter que le dernier séminaire (en avril 2011, soit en toute fin d'expérimentation a été centré sur une évaluation par les acteurs eux-mêmes de ces deux années d'expérimentation)

4. Les informations quantitatives fournies par les responsables des études

Nombre d'élèves suivis, nombre d'entretiens, nombre de parents rencontrés, nombre et types d'actions mises en place et nombre d'élèves concernés par ces actions.

Nous avons en outre prévu de nous appuyer sur les données liées aux affectations suite aux vœux émis par les élèves du groupe test, qui avaient pu être accompagnés dans leur choix par le responsable des études, comparativement aux élèves du groupe témoin. Les responsables du projet au rectorat avaient envisagé de regarder ensuite quelle était leur situation en fin de 2^{nde} (en juin 2012). Cela n'a finalement pas été possible, compte tenu de l'impossibilité pour l'académie de « tracer » les élèves issus des différents collèges et répartis l'année suivante dans un grand nombre de lycées différents.

Enfin, après les premiers entretiens que nous avons menés au sein des établissements, il apparaissait qu'on pouvait faire l'hypothèse que le travail d'accompagnement mené par les responsables des études pouvait avoir des effets en termes de comportement et d'assiduité des élèves. Bien que cela ne soit pas initialement prévu dans le protocole d'évaluation, nous avons donc demandé aux 8 collèges (groupe test et groupe témoin) de nous transmettre, pour les élèves des niveaux concernés sur les 2 années scolaires :

- le taux d'absentéisme
- le nombre de conseils de discipline et les exclusions prononcées.

Ces données n’ont finalement pas été exploitables, la nature des informations fournies, et le mode de « calcul » étant différent d’un établissement à l’autre, voire même avait changé d’une année sur l’autre pour le même établissement... et ont en outre été assez lacunaires la deuxième année.

III. ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE

1. Résultats de l’évaluation

1.1 Les publics touchés par l’expérimentation

Le responsable des études avait pour mission de s’adresser à tous les élèves du niveau 4^{ème} la première année et 3^{ème} la seconde année. Il apparaissait en effet pertinent concernant la réflexion sur le projet d’orientation, que tous puissent bénéficier de son écoute et de son appui. En effet ces questions peuvent être difficiles, y compris pour les élèves ne posant pas de problème particulier ou pour lesquels on ne perçoit pas de difficultés particulières.

A leur prise de fonction, les quatre responsables des études sont allés dans toutes les classes de 4^{ème} présenter leur mission, et indiquer aux élèves qu’ils pouvaient les recevoir à leur demande.

Néanmoins, pour « démarrer », ils ont commencé par convoquer les élèves pour un entretien.

Les entretiens individuels avec les élèves

Deux des quatre collègues ont strictement appliqué ce principe d’ouverture à tous les élèves ; les 2 autres ont demandé au responsable des études de cibler

- en priorité les élèves doublants ou en grande difficulté scolaire, la première année ;
- les nouveaux arrivants et les élèves visiblement en difficulté pour définir un projet professionnel et de poursuite d’études, la seconde année.

De ce fait la proportion d’élèves ayant réellement rencontré le responsable des études a été différente dans ces 2 catégories d’établissements. Par ailleurs que cela soit à l’initiative de l’élève ou du responsable des études, les entretiens pouvaient être renouvelés au fil de l’année.

Proportion des élèves ayant rencontré le responsable des études en entretien individuel la première année sur un effectif total de 542 élèves de 4^{ème}

	Coll. 1	Coll.2	Coll.3	Coll.4	ensemble
0 fois	59,0%	9,8%	60,4%	3,5%	32,8%
1 fois	29,0%	69,9%	25,5%	55,3%	46,2%
2 fois	4,0%	13,5%	6,6%	31,8%	13,2%
3 fois	5,0%	5,3%	0,9%	8,2%	4,7%
+ de 3 fois	3,0%	1,5%	6,6%	1,2%	3,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Proportion des élèves ayant rencontré le responsable des études en entretien individuel la deuxième année sur un effectif total de 526 élèves de 3^{ème}

	Coll. 1	Coll.2	Coll.3	Coll.4	ensemble
0 fois	54,3%	18,4%	57,9%	18,6%	37,2%
1 fois	25,9%	15,2%	15,8%	20,9%	19,4%
2 fois	10,3%	16,8%	12,6%	22,1%	15,2%
3 fois	3,4%	6,4%	3,2%	14,0%	6,4%
+ de 3 fois	6,0%	43,2%	10,5%	24,4%	21,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

On constate que c'est dans les établissements où le public a été ciblé le plus largement, qu'il y a eu le plus d'entretiens renouvelés.

On constate par ailleurs que la proportion d'élèves ayant eu au moins un entretien avec le responsable des études a diminué entre les 2 années pour l'ensemble des collèges (de 67,2% à 62,8%), et cette diminution se constate de façon identique dans les quatre établissements. Mais le nombre global d'entretiens a augmenté : les élèves ont plus fréquemment rencontré le responsable des études plusieurs fois.

En effet, la proportion d'élèves qui a rencontré plus d'une fois le responsable des études a fortement augmenté dans tous les collèges. Globalement elle a plus que doublé (de 21% à 43,4%)

	Coll. 1	Coll.2	Coll.3	Coll.4	ensemble
plus d'1 fois en 2009-2010 (4 ^{ème})	12%	20,3%	14,1%	41,2%	21%
plus d'1 fois en 2010-2011 (3 ^{ème})	19,7%	66,4%	26,3%	60,5%	43,4%

Dans tous les établissements, les responsables des études ont individualisé leur réponse aux élèves... ce que confirme la proportion d'élèves qui ont été à l'initiative d'entretiens.

- la première année, 22% de ceux qui l'avaient rencontré étaient à l'initiative d'entretiens (6% "toujours", et 16 % "sauf la première fois où ils avaient été convoqués")
- la deuxième année, 61 % étaient à l'initiative d'entretiens : (20% "toujours", et 41 % "sauf la première fois où ils avaient été convoqués").

Les parents

Même si cela n'a pas été de façon massive, certains responsables des études ont pu aussi rencontrer les parents (avec ou en-dehors de la présence de l'élève). Bien sûr ces rencontres avec des parents ne sont pas chose exceptionnelle au collège... mais rappelons que les responsables des études n'ont aucun rôle à jouer en termes d'évaluation des acquisitions scolaires ou du travail fourni, ni en termes de sanction ou pour des problèmes liés au comportement des élèves. Ils sont réellement dans une posture d'accompagnement, bienveillante et de valorisation (avec les élèves comme avec leurs parents) ce qui a favorisé de bonnes relations avec les parents.

Les autres actions

Rien n'était précisé au départ sur les actions que pouvaient mener les responsables des études de façon plus collective pour assurer leur fonction d'accompagnement des élèves et de préparation aux choix d'orientation. Si chacun a pu prendre au sein de son établissement

des initiatives qui lui paraissait être des pistes intéressantes et pouvant répondre aux besoins des élèves, c'est surtout au travers des échanges et de la formation qu'ils ont pu dégager des axes communs mis en œuvre dans les 4 collèges.

La première année, lorsque les élèves étaient en 4^{ème}, ils ont principalement cherché à renforcer la confiance et l'estime de soi de certains élèves par des ateliers en petits groupes (théâtre par exemple) ou à leur éviter de « perdre pied » (atelier maths par exemple...).

La seconde année, les actions menées par les responsables des études se sont essentiellement centrées sur l'aide à l'orientation, et dans cette perspective de façon importante sur les périodes en entreprise. Ces actions ont ainsi pu concerner **l'ensemble des élèves de 3ème**.

Le rectorat a fourni à chacun des élèves concernés par cette expérimentation un classeur (et intercalaires), de manière à ce que chacun puisse constituer son « classeur orientation formation », lui permettant de capitaliser tous les éléments utiles à sa démarche d'orientation scolaire et professionnelle : informations sur les métiers, rapports de stages, CV et lettre de motivation, compétences et savoir-faire acquis, etc. Les élèves ont d'ailleurs été incités à conserver ce classeur et à poursuivre son utilisation au cours de leurs années de lycées : réactualisation du CV, rapports de stage, documentation diverses...

Outre les entretiens individuels à la demande ou sur invitation/convocation du responsable des études différentes actions plus globales ont pu être menées.

Les responsables des études ont notamment :

- contribué à une gestion qualitative des stages en entreprise : en centralisant les conventions de stage, ils ont pu repérer les lieux qui se préparaient à recevoir plusieurs élèves de classes différentes au même moment, ce qui limitait fortement l'intérêt pour les élèves. Ce repérage était impossible quand les conventions étaient gérées indépendamment par les professeurs principaux pour les élèves de leur classe.
- incité et aider les élèves à chercher un lieu de stage en rapport avec leur projet d'avenir et leur réflexion en cours sur leur orientation (découverte, validation...)
- préparer certains élèves à leurs démarches et aider ceux qui avaient le plus de difficultés à trouver un stage... (le taux des élèves effectuant réellement un stage a approché les 100%)
- permis de diversifier les entreprises accueillant des élèves ... et ont de ce fait constitué ou enrichi une base de données d'entreprises sur laquelle il sera possible de s'appuyer les années suivantes.
- participé la valorisation de l'expérience des stagiaires (dans un collège, présentation orale devant un « jury »... et plus généralement en l'intégrant dans le passeport orientation-formation)

Ils ont pu aussi accompagner des groupes d'élèves à des journées portes ouvertes de différents lycées professionnels et, dans un des quatre collèges, la responsable des études a organisé un « forum métiers » au sein même de l'établissement, en mobilisant de nombreux participants.

1.2 Le point de vue des élèves

La spécificité du responsable des études

La première année, 41 % des élèves de 4^{ème} qui avaient eu un entretien avec le responsable des études ont jugé que celui-ci était différent des entretiens qu'ils avaient pu avoir avec d'autres personnes du collège, et 39 % ne percevaient pas de différence. Parmi ceux qui avaient été eux-mêmes à l'initiative d'entretiens avec le responsable des études, 56% jugeaient que l'entretien était différent.

La seconde année,

- parmi les élèves de 3^{ème} ayant eu au moins un entretien avec d'autres personnes du collège, 67% jugeaient l'entretien avec le responsable des études différent.
- 49% des élèves ayant été à l'initiative de l'entretien avec le responsable des études, sauf la première fois où ils avaient été convoqués, jugeaient l'entretien différent
- 24% des élèves ayant toujours demandé à rencontrer le responsable des études y compris la première fois, jugeaient l'entretien différent.

La « différence » qu'ils indiquent le plus fréquemment (à 84 %), est que le responsable des études est plus ouvert, il écoute et met en confiance ; 14 % indiquent qu'il donne plus de détails et d'informations...Enfin certains ont indiqué, en commentaire libre « qu'on parle avec lui des choses vraiment importantes »... et pas « toujours du comportement ».

Les raisons des sollicitations

Les élèves indiquaient en moyenne 1,4 raisons de demander un rendez-vous avec le responsable des études en 4^{ème} et 1,5 raisons en 3^{ème}, et celles-ci se recentrent sur les questions d'orientation.

	1 ^{ère} année (en 4 ^{ème})	2 ^{ème} année (en 3 ^{ème})
Vous vouliez demander des informations sur les métiers ou les études	76,6%	81%
Vous vouliez un conseil	40,63%	42%
Vous vouliez parler de choses personnelles	21,88%	16%
Pour une autre raison		13%
Total/ répondants	139,11%	152 %

Les sujets abordés

Cette « ouverture » évoquée par les élèves apparaît au travers des sujets abordés au cours de l'entretien : les élèves indiquent en moyenne 5 sujets la première année et 4 la seconde année. Bien évidemment, il faut avoir à l'esprit que la première année, les responsables des études ont sans doute « balayé large » dans la mesure où il s'agissait aussi de faire connaissance avec les élèves. En même temps, on constate une étroite corrélation entre les sujets considérés comme les plus importants pour les élèves, et les sujets effectivement abordés lors des entretiens. On peut donc penser que suivre les mêmes élèves sur deux années consécutives a sans doute eu un effet de recentrage de manière individualisée sur les points les plus importants pour chacun.

Globalement, ce recentrage s'effectue au profit des questions d'orientation, des projets et choix, ce qui correspond bien aux préoccupations d'actualité des élèves de 3^{ème} et aux

missions des responsables des études. Les questions de comportement ou de relations avec les enseignants ou les autres élèves sont 2 fois moins citées comme « les plus importantes ».

La première année (en 4 ^{ème})	Les sujets qui ont été réellement abordés pendant le ou les entretiens	Les 2 sujets les plus importants pour vous*
	Fréquence	Fréquence
Vos projets d'orientation et de métiers	82%	70%
Votre façon de travailler et de vous organiser	63%	37%
Des difficultés dans une matière particulière	60%	30%
Vos projets personnels	51%	22%
Votre façon d'être au collège ou votre comportement	49%	15%
Vos relations avec les enseignants	47%	11%
Vos centres d'intérêt ou vos loisirs	47%	10%
Vos relations avec d'autres élèves	46%	10%

La deuxième année (en 3 ^{ème})	Les sujets qui ont été réellement abordés pendant le ou les entretiens	Les 2 sujets les plus importants pour vous*
	Fréquence	Fréquence
Vos projets d'orientation et de métiers	79%	70%
Vos choix pour l'année prochaine	74%	45%
Vos projets personnels	53%	18%
Des difficultés dans une matière particulière	42%	15%
Votre façon de travailler et de vous organiser	41%	18%
Votre façon d'être au collège ou votre comportement	31%	7%
Vos relations avec les enseignants	25%	6%
Vos centres d'intérêt ou vos loisirs	25%	4%
Vos relations avec d'autres élèves	22%	4%
D'autres sujets	15%	5 %

* Il faut noter que, dans le questionnaire, le nombre de sujets abordés n'était pas limité, mais les élèves n'avaient à indiquer que les 2 sujets les plus importants,

L'utilité des entretiens

	En 2009-2010 (en 4 ^{ème})	En 2010-2011 (en 3 ^{ème})
Très utiles	38%	58%
Moyennement utiles	39%	28%
Indispensables pour vous	10%	10%
Complètement inutiles	18%	4%
Total	100%	100%

La perception que ces entretiens sont utiles pour eux est plus forte la deuxième année.

- 68% des élèves de 3^{ème} jugent ces entretiens indispensables ou très utiles (ils étaient 43% en 4^{ème}).

En 3^{ème}, leur satisfaction augmente avec le nombre des entretiens ; les élèves jugent les entretiens « très utiles »

- 48% quand ils l’ont rencontré une fois,
- 57% quand ils l’ont rencontré 2 fois,
- 63% quand ils l’ont rencontré 3 fois
- 68% quand ils l’ont rencontré plus de 3 fois.

69% des élèves ayant toujours demandé à voir le responsable des études, sauf la première fois où ils ont été convoqués, et 54% des élèves ayant *toujours* demandé eux-mêmes à le voir, estiment que **ces entretiens ont été très utiles**.

Parmi ceux qui ont toujours été convoqués, 42% jugent les entretiens **moyennement utiles**. (Ils étaient 44 % en 4^{ème}).

Parmi ceux qui ont précisé ce que cela leur a apporté (soit 63% des élèves qui ont rencontré au moins une fois le responsable des études), il s’agit de

- l’orientation, pour 52%
- une aide, des conseils, des réponses, pour 27 %
- trouver un stage, pour 8%
- avoir plus confiance, effacer ses doutes, se confier, pour 4%
- rien, pour 3%
- améliorer ses notes, améliorer son comportement, résoudre des problèmes personnels (1% pour chaque item)

Globalement, dès la première année, et plus fortement encore la deuxième année, les élèves ont pu exprimer une réelle satisfaction d’avoir eu cet interlocuteur :

Pensez-vous que c’est bien pour vous ...	en 2009-2010 (en 4 ^{ème})			En 2010-2011 (en 3 ^{ème})		
	Oui	Non	Pas d’avis	Oui	Non	Pas d’avis
... de parler de votre scolarité au collège avec lui (elle)	72%	7%	20%	75%	5%	19%
... de parler de votre orientation avec lui (elle)	82%	5%	13%	88%	3%	9%
... de parler de votre avenir avec lui (elle)	71%	10%	20%	79%	5%	15%

1.3 Le positionnement des acteurs

La question de la spécificité du responsable des études et de l’articulation de sa fonction avec celles des autres personnels au sein du collège (et notamment COP et CPE) était au cœur des réticences qui s’étaient exprimées au démarrage de l’expérimentation.

En particulier

- les COP craignaient que les responsables des études ne mènent un travail pour lequel ils n’étaient pas formés : l’accompagnement des élèves dans l’élaboration de leurs choix d’orientation ;

- les CPE craignaient que les responsables des études, par un suivi des élèves sur la durée, ne vident leur propre rôle de ce qu'ils estimaient le plus intéressant pour ne leur laisser que la dimension « disciplinaire ».

En outre, compte tenu du fait que les responsables des études ne se sentaient effectivement au démarrage pas compétents en matière d'orientation, et qu'ils avaient été recrutés dans un vivier de candidats à la fonction de CPE, le risque était grand d'une dérive vers ce type de fonction (le responsable des études devenant une sorte de CPE adjoint ou un CPE supplémentaire pour l'établissement). Cela a d'ailleurs été le cas dans un des établissements, où le principal a délibérément placé le responsable des études dans ce type de fonction.

Un démarrage laborieux

Les responsables des études ont rencontré de réelles difficultés lorsqu'ils sont arrivés dans les collèges, où ils n'ont pas toujours été très bien accueillis... ou en tout cas au sein desquels ils ne se sont pas sentis « appuyés » pour définir les contours de leur fonction et de leur rôle et en conséquence les articulations avec les autres acteurs. Et selon les cas, les principaux eux-mêmes,

- ont plutôt adopté une neutralité passive, de crainte d'exacerber les tensions,
- ou ont plus ou moins positionné le responsable des études comme un CPE supplémentaire.

Il a vraisemblablement manqué au démarrage une appropriation collective de la démarche « d'expérimentation », les collèges se considérant plutôt comme les « hébergeurs » d'une expérimentation voulue par le rectorat, dont les personnels en place étaient les « observateurs » (pas toujours « bienveillants »).

Une deuxième année plus constructive

Au démarrage de la deuxième année (en septembre 2010) un séminaire à la fois inter-établissements et inter-catégoriels organisé par le rectorat a permis

- de leur transmettre les éléments issus du premier questionnaire aux élèves (renseigné en fin de 4^{ème}) et d'en tirer les enseignements,
- de faire le bilan de la première année d'expérimentation
- et d'amorcer une réelle réflexion collective sur ce que le responsable des études pouvait apporter comme plus-value sans « empiéter » sur les responsabilités des autres personnels, et comment pouvaient se construire de réelles complémentarités.

Cette volonté a été renforcée/confortée par l'enjeu fort que constitue l'orientation en classe de 3^{ème}. Les établissements se sont alors saisis des possibilités concrètes de mise en œuvre des actions pour une meilleure information des élèves, comme des modalités plus satisfaisantes pour les stages en entreprise.

De ce fait, le point de vue des différents acteurs a été nettement plus positif cette deuxième année et leur positionnement nettement plus coopératif : tous (CPE, COP, et enseignants) ont vu des complémentarités possibles à la fois en termes de posture et rôle vis-à-vis des élèves, et en termes d'actions concrètes à mener.

Un autre regard sur les élèves

Même si cela ne s'est pas fait aussi simplement dans les différents collèges, les responsables des études ont été progressivement sollicités lors des conseils de classe, ou avant un conseil de discipline par exemple, mais aussi de manière plus informelle par des professeurs

principaux. La connaissance différente qu'ils avaient des élèves après avoir échangé avec eux lors d'entretiens a pu apporter un éclairage différent sur les situations observées.

La mise en place du PDMF (Parcours de découverte des métiers et de la formation)

Il était prévu dans le projet que les responsables des études interviennent dans la mise en place du PDMF, en appui aux enseignants. Compte tenu de la place qu'ils occupaient dans l'établissement et de leur parcours professionnel antérieur, ils n'ont pas nécessairement été perçus comme légitimes pour le faire, et sans doute cela n'apparaissait pas prioritaire la première année, au moment où ils cherchaient à « se faire une place » au sein de l'établissement. De façon très marginale, au fil de la deuxième année, certains enseignants ont pu travailler en complémentarité avec le responsable des études autour du passeport orientation-formation. Cependant, il n'y a pas eu de réelle dynamique créée autour de cette dimension.

En fin d'expérimentation

Si unanimement, les 4 établissements ont relevé que le fait d'avoir cette nouvelle fonction et cette ressource « dédiée » a permis d'accompagner les élèves de façon qualitative, notamment mais pas exclusivement les plus en difficultés, il leur a été très difficile collectivement voire impossible, de sortir

- d'une réflexion en termes de « moyens », dans une équation mécaniste : « moyens supplémentaires = résultats, → sans moyens = pas de résultats »
- d'une référence directe aux « personnes » qui ont occupé cette fonction, et dont le contrat venait à échéance... (pas un « responsable des études », mais « untel »)

Au moment d'en faire collectivement le bilan, il leur a donc été quasiment impossible de penser en termes de :

- « fonction » et spécificités de cette fonction
- intérêt/bénéfice pour les élèves
- intérêt et bénéfice global pour l'établissement dans sa mission d'éducation
- maintien, sous d'autres formes et/ou avec d'autres approches et/ou avec d'autres personnes, de ce qui avait été repéré comme positif, et comme des « avancées » intéressantes.

C'est plutôt individuellement, lors des entretiens que nous avons eus avec eux qu'ils ont pu indiquer que la présence du responsable des études avait enrichi les pratiques au sein des établissements, et dans une certaine mesure avait « facilité » leur propre travail.

1.4 Les effets du dispositif expérimenté

Malgré toutes les difficultés, certains effets de la présence et du travail mené par les responsables des études ont pu être constatés dès la première année, qui se sont trouvés largement confirmés en fin de deuxième année.

Les « préoccupations » des élèves

	Groupe TEMOIN			Groupe TEST		
	Les 2 sujets les plus importants pour vous					
	2010	2011	Évolution	2010	2011	Évolution
Vos projets d'orientation et de métiers	48%	79%	+31 pts	70%	70%	stable
Vos choix pour l'année prochaine		74%			45%	
Vos projets personnels	23%	53%	+30 pts	22%	18%	-4 pts
Des difficultés dans une matière particulière	21%	42%	+21 pts	30%	15%	-15 pts
Votre façon de travailler et de vous organiser	44%	41%	-3 pts	37%	18%	-19 pts
Votre façon d'être au collège ou votre comportement	19%	31%	+12 pts	15%	7%	-8 pts
Vos relations avec les enseignants	9%	25%	+16 pts	11%	6%	-5 pts
Vos centres d'intérêt ou vos loisirs	20%	25%	+5 pts	10%	4%	-6 pts
Vos relations avec d'autres élèves	21%	22%	+1 pt	10%	4%	-6 pts

Les questions d'orientation présentes dès la 4^{ème}

Si on compare les réponses apportées par les élèves des collèges d'expérimentation à ceux du groupe témoin, on voit qu'ils accordent nettement plus d'importance aux questions d'orientation dès la classe de 4^{ème}.

Il semble donc que ces questions aient pu émerger et se soient trouvées légitimées par la présence du responsable des études. Même si cette thématique peut-être présente dans les discours des enseignants, comme des CPE ou des chefs d'établissement, tout au long de leur scolarité (et donc en classe de 4^{ème}), pour chercher à motiver les élèves et à ce qu'ils donnent du « sens » à leurs études, cela se fait de manière sans doute un peu abstraite pour les élèves (voire incantatoire). La présence d'un interlocuteur expressément pour ces questions permet de les rendre plus concrètes et réellement accessibles aux élèves, et donne un signe fort de l'importance qu'on y accorde réellement.

Il faut noter que les COP n'ont qu'un faible taux de présence dans chaque établissement, et de ce fait s'adressent en priorité aux élèves de 3^{ème}. Le responsable des études, lui, a pu amorcer un travail de réflexion en 4^{ème} qui s'est poursuivi tout au long de l'année suivante.

Un renforcement de la demande vis-à-vis des COP

Quand on regarde les autres personnes avec lesquelles les élèves ont eu des entretiens individuels au sein du collège, on constate globalement une forte diminution pour l'ensemble des interlocuteurs pour les élèves du groupe test, sauf vis-à-vis des conseillers d'orientation.

Pour les élèves du groupe témoin, la proportion d'élèves ayant un entretien avec le COP augmente aussi assez fortement entre la 4^{ème} et la 3^{ème} (ce qui est tout à fait logique et correspond bien à la priorité accordée aux élèves de 3^{ème} par les COP dans leur temps de présence au sein des collèges) ; néanmoins cette augmentation est moins marquée pour les

élèves du groupe témoin que pour les élèves du groupe test (respectivement + 37 et + 41 points).

Les craintes, largement exprimées au démarrage de l'expérimentation, que le responsable des études ne se substitue au COP ne se sont donc pas vérifiées. Les chiffres montrent au contraire que la présence dans l'établissement d'un responsable des études a suscité plus de demandes d'entretiens avec le COP. Il n'est d'ailleurs pas rare, que le responsable des études lui-même ait incité les élèves à prendre rendez-vous avec le COP pour approfondir leur réflexion sur leur orientation et/ou compléter leur information.

Outre le COP quand ils peuvent le rencontrer, c'est généralement le professeur principal qui est l'interlocuteur des élèves au moment de formuler leurs vœux d'orientation et/ou quand il semble nécessaire d'amener les élèves à les « réajuster ». Mais il faut noter que les enseignants ne sont pas spécifiquement formés à accompagner les processus d'orientation et d'élaboration de projet professionnel. Dans les collèges d'expérimentation ce recours aux professeurs principaux a moins souvent eu lieu ; il est d'ailleurs resté stable entre la 4^{ème} et la 3^{ème}.

Proportion des élèves ayant eu au moins un entretien individuel avec chaque type d'interlocuteur au sein du collège

	GROUPE TEMOIN			GROUPE TEST		
	2010	2011	Evolution	2010	2011	Evolution
Un(e) CPE	48%	33%	-15 pts	46%	22%	-24 pts
L'infirmier(ère)	34%	21%	-13 pts	30%	14%	-16pts
Le professeur principal	26%	47%	+21 pts	29%	29%	stable
Le (ou la) principal(e)	23%	25%	+2 pts	26%	20%	-6 pts
Le (ou la) principal(e) adjoint(e)	19%	19%	stable	18%	8%	-10 pts
Le (ou la) Conseiller(ère) d'Orientation (COP)	18%	55%	+37 pts	27%	68%	+41 pts
L'assistant(e) social(e)	12%	5%	-7 pts	19%	6%	-13 pts
Des professeurs	5%	2%	-3 pts	2%		
Un assistant d'éducation				7%	6%	- 1 pt
Un assistant pédagogique				1%	3%	+2 pts

Des élèves plus « ouverts » aux adultes

On constate en outre que les élèves du groupe test sollicitent plus fréquemment des entretiens individuels avec ces différentes personnes, et qu'ils le font nettement plus fréquemment qu'en 4^{ème}. On peut faire l'hypothèse que le climat de confiance et d'écoute qu'ils ont pu trouver auprès du responsable des études a eu des effets sur leur perception des adultes au sein de l'établissement.

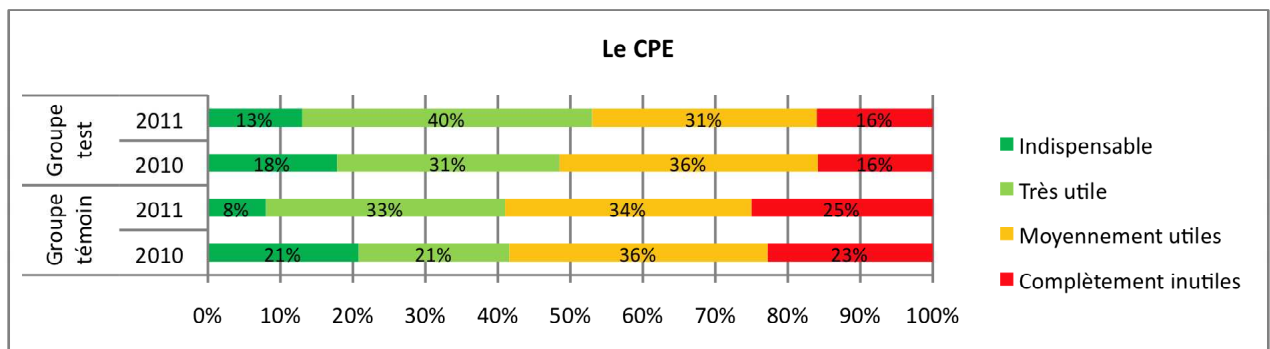
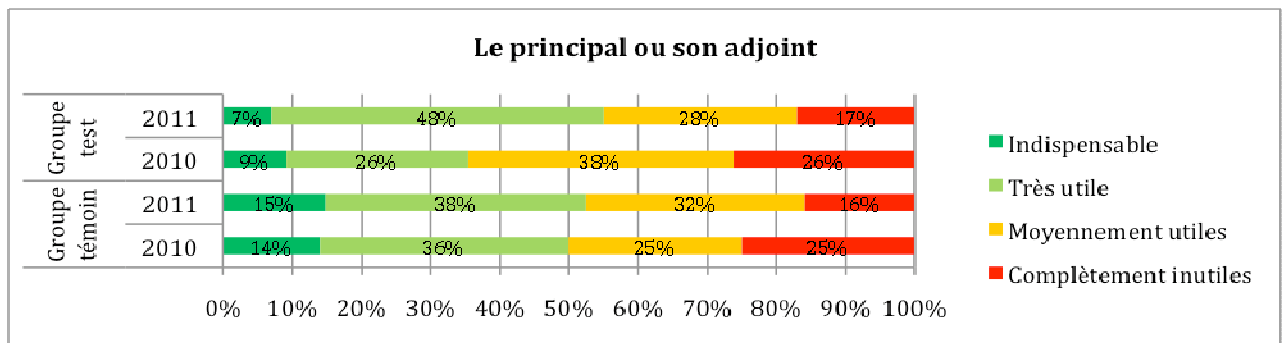
Réponse à la question : Est-ce vous qui avez demandé à voir cette (ces) personne(s) ?

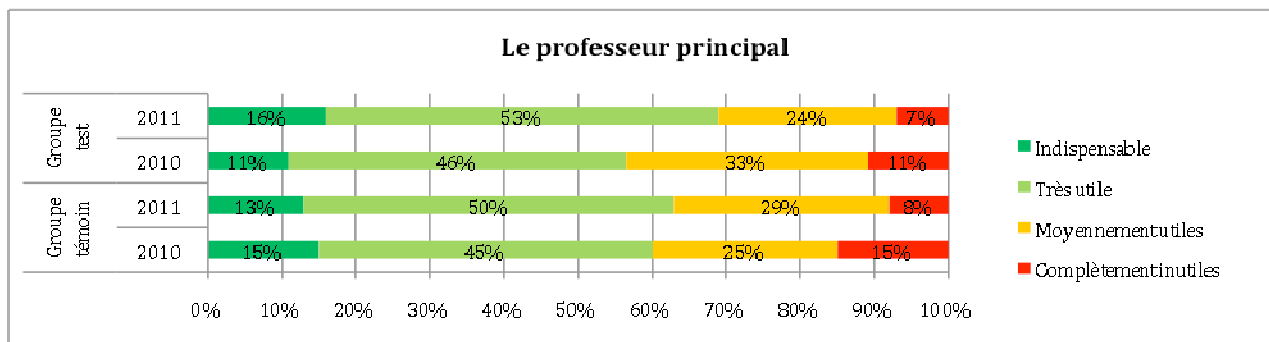
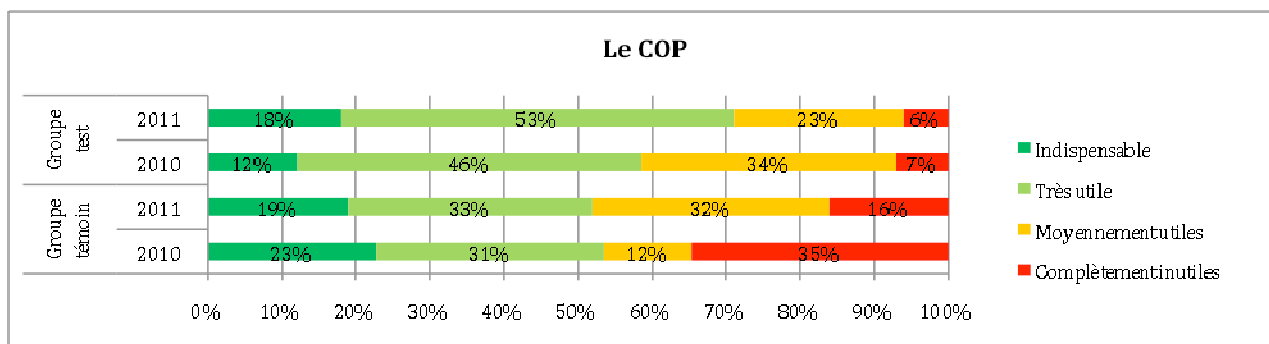
	GROUPE TEMOIN			GROUPE TEST		
	2010	2011	Evolution	2010	2011	Evolution
Non, ça n'est jamais vous	55%	47%	-8 pts	64%	29%	-35 pts
Oui, c'est arrivé que vous demandiez	45%	53%	+8 pts	36%	71%	+35 pts

Quel que soit l'interlocuteur (CPE, principal ou adjoint, professeur principal), il est à noter que ces entretiens ne portent pas tous sur les questions d'orientation, mais c'est très majoritairement le cas en 3^{ème}, lorsque les élèves sollicitent eux-mêmes les entretiens. On constate d'ailleurs que cette recherche d'informations sur les métiers et les études était déjà très présente en classe de 4^{ème} pour les élèves du groupe test.

	GROUPE TEMOIN			GROUPE TEST		
	2010	2011	Evolution	2010	2011	Evolution
Vous vouliez demander des informations sur les métiers ou les études	21%	72%	+51 pts	50%	83%	+33 pts
Vous vouliez un conseil	15%	23%	+8 pts	45%	42%	-3 pts
Vous vouliez parler de choses personnelles	40%	14%	-26 pts	37%	12%	-25 pts
Pour une autre raison		21%			12%	

En outre les élèves du groupe test sont plus nombreux à trouver ces entretiens utiles, voire indispensables pour eux, quel que soit l'interlocuteur, et dans des proportions qui augmentent entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année.





Des interlocuteurs divers pour aider au choix

Réponses à la question : avec qui avez-vous discuté de tout cela pour faire votre choix ?

	Groupe TEMOIN	Groupe TEST
	Fréquence	Fréquence
le (ou la) responsable des études		26%
Quelqu'un de votre famille	64%	64%
Le professeur principal	42%	33%
Le (ou la) COP	42%	40%
Des ami(e)s, des copains (copines)	34%	36%
Quelqu'un d'autre en dehors du collège	17%	20%
Le (ou la) principal(e) ou son adjoint	14%	7%
Un(e) CPE	12%	6%
Personne	10%	10%
Quelqu'un d'autre au collège ?	5%	7%

Commentaire

Groupe test : 31% des élèves ont vu 1 personne, 22% 2 personnes, 24% 3 personnes.

Groupe témoin : 34% des élèves ont rencontré 1 personne, 25% 2 personnes, 22% 3 personnes

Réponses à la question : Qui a été le plus déterminant (utile) pour vous aider dans votre choix ?

	Groupe TEMOIN	Groupe TEST
	Fréquence	Fréquence
le (ou la) responsable des études		17%
Quelqu'un de votre famille	51%	46%
Le professeur principal	24%	20%
Le (ou la) COP	22%	27%
Personne	20%	17%
Quelqu'un d'autre en dehors du collège	10%	8%
Des ami(e)s, des copains (copines)	9%	9%
Un(e) CPE	6%	1%
Le (ou la) principal(e) ou son adjoint	6%	3%
Quelqu'un d'autre au collège ?	2%	4%

L'évolution des vœux d'orientation

Au moment de formuler leur premier vœu d'orientation en février, les élèves du groupe test semblent être plus « au clair » avec leur projet professionnel. Ils savent plus fréquemment à quel(s) métier(s) ils veulent se préparer (différence de 5 points). Mais pour les 2 groupes on constate une évolution identique entre février et juin (8 points).

Réponses à la question « savez-vous à quel(s) métier(s) vous voulez vous préparer ? » :

	En février		En juin	
	Groupe TEMOIN	Groupe TEST	Groupe TEMOIN	Groupe TEST
	Fréquence	Fréquence	Fréquence	Fréquence
Oui	63%	68%	71%	76%
Non	37%	32%	29%	24%
Total	100%	100%	100%	100%

C'est peut-être ce qui explique la plus forte fréquence de vœux d'orientation vers des filières professionnelles (5 pts d'écart)

	En février	
	Groupe TEMOIN	Groupe TEST
	Fréquence	Fréquence
2nde générale et technologique	69%	61%
2nde professionnelle	25%	31%
1ère année CAP	5%	6%
Redoublement		1%
Total	100%	100%

Les choix d'orientation ont plus fréquemment évolué entre février et juin pour les élèves des collèges d'expérimentation (il s'agit dans un certain nombre de cas de changements de filière professionnelle, et pas toujours de changements entre filière professionnelle et filière générale et technologique, mais nous ne disposons pas de données quantitatives précises sur ce point).

Réponses à la question : est-ce que vous avez indiqué en mai-juin le même vœu qu'en février ?

	Groupe TEMOIN	Groupe TEST
	Fréquence	Fréquence
Oui	86%	82%
Non	14%	18%
Total	100%	100%

Des élèves mieux informés

Les élèves du groupe test se sentent mieux informés à la fois sur les métiers auxquels les formations préparent et sur le contenu des formations. L'écart entre les 2 groupes est identique pour ces 2 questions : 6 points.

Réponses aux questions : Vous sentez-vous bien informé du contenu de la (ou des) formation(s) que vous avez demandée(s), et Vous sentez-vous bien informé des métiers auxquels cette(ces) formation(s) prépare(nt) ?

	Les contenus de la formation		Les métiers auxquels les formations préparent	
	Groupe TEMOIN	Groupe TEST	Groupe TEMOIN	Groupe TEST
	Fréquence	Fréquence	Fréquence	Fréquence
Oui	80%	86%	76%	82%
Non	20%	14%	24%	18%
Total	100%	100%	100%	100%

Le comportement et l'absentéisme

Nous l'avons déjà signalé en début de ce document, les données fournies par les établissements n'ont pas permis de traiter cette question de manière rigoureuse sur un plan quantitatif. Nous ne pouvons que nous faire écho de la perception subjective des acteurs.

Pour les CPE notamment, la présence du responsable des études n'a pas modifié de manière très sensible la situation à ce niveau. Mais ils soulignent en même temps que ça n'était pas l'objectif premier de sa présence et du suivi qu'il assurait auprès des élèves. C'est une dimension qui relève plutôt de leur propre fonction.

2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

Il faut noter que cette expérimentation d'une nouvelle fonction au sein des collèges s'est située dans un contexte relativement incertain autour des moyens qui sont alloués aux établissements. Par ailleurs, la révision de l'éducation prioritaire avec le passage des Réseaux d'Ambition Réussite en établissements CLAIR instituant des « Préfets des études » bien avant la fin de l'expérimentation, a participé à créer une réelle confusion dont on peut présumer qu'elle a eu des effets sur l'expérimentation alors en cours.

2.1 Caractère expérimental du dispositif évalué

Une réelle expérimentation

On peut ici indiquer certains éléments qui donnent à la mise en place des responsables des études au sein des collèges une réelle dimension expérimentale. Néanmoins, il faut aussi indiquer les limites de cette expérimentation : les choix et les « stratégies » des principaux des différents collèges concernés ont pu être différents en termes de positionnement du responsable des études (d'un CPE plus ou moins déguisé à une réelle nouvelle fonction).

Néanmoins :

- Il s'agissait d'introduire une fonction nouvelle, qui a « bousculé » les situations et les pratiques au sein des établissements et a au départ fortement perturbé les personnels en place,
- les contours de cette nouvelle fonction étaient tracés dans les grandes lignes, mais restaient néanmoins assez flous quand à leur déclinaison opérationnelle (les collèges, comme les responsables des études eux-mêmes n'avaient pas de « feuille de route »),
- les responsables des études n'avaient d'ailleurs pas d'a priori sur le cadre précis de leurs missions et chacun d'entre eux a pu proposer des modes d'action qui lui paraissait pertinents... et pour lesquels il se sentait compétent,
- pour toutes ces raisons, on peut dire que la fonction de responsable des études s'est plus ou moins créée « en avançant », tout en restant dans les axes et les objectifs définis au départ du projet ;
- cela a pu se faire grâce à une réflexion des acteurs en continu ; notamment dans le cadre de la formation et de l'accompagnement pour ce qui est du groupe de responsables des études en lien avec le rectorat la première année, et de façon plus collective au sein et avec les collèges la deuxième année,
- des réajustements ont été opérés tout au long de la mise en œuvre, que cela concerne les modalités d'accompagnement et de formation des responsables des études par le rectorat ou les modalités concrètes d'exercice de leur fonction par les responsables des études au sein des collèges.
- Le projet a été porté à la fois techniquement et « politiquement » par l'académie d'une part et au sein de chaque établissement d'autre part, et les modalités de ce pilotage ont fortement évolué entre la première et la deuxième année, pour clarifier, faciliter et renforcer la mission des responsables des études.

- Ce projet avait une date de fin annoncée...(avec en outre la quasi-certitude que ce qui avait été expérimenté ne serait pas prolongé ni n'entrerait dans le « droit commun »)
le dispositif d'évaluation a « accompagné » l'expérimentation sur toute la durée, avec des retours réguliers aux porteurs comme aux établissements (résultats des questionnaires notamment)

Ce que l'on peut dire des **spécificités du responsable des études**.

Une place et une posture spécifiques

Cette place et cette posture spécifiques, avec tous leurs aspects positifs pour eux, ont été bien repérées par les élèves dès la première année :

- Il se situe en *accompagnement* des élèves, ne prononce pas de sanction, n'intervient pas dans l'évaluation des élèves ;
- le principe d'une égalité et d'une *non-discrimination* des élèves est posé : il entre dans la mission du responsable des études d'avoir des entretiens avec *tous* les élèves sans « public expressément ciblé »... (il se doit d'être vigilant aussi à ceux « qui n'attirent pas l'attention »... même si dans les faits cela a été plus ou moins vrai selon les établissements) ;
- Le responsable des études est *présent* dans l'établissement à temps plein (à peu près), son temps de présence correspond peu ou prou à celui des élèves ... il apparaît donc comme ayant une plus grande disponibilité pour les rencontrer ;
- Il dispose d'un bureau personnel facilitant les entretiens individuels ;
- Les élèves peuvent sans difficulté solliciter un RV et le responsable des études fait preuve de *réactivité*.
- Il intervient en *continuité* avec les élèves d'une année sur l'autre (il a suivi les 4^{ème} puis les mêmes élèves en 3^{ème}) ;
- Il met en place (peut mettre en place) des actions collectives.

La fonction (et la « posture ») du responsable des études le situe « à la croisée » d'autres interventions plus définies ou plus « inscrites » dans la culture de l'institution, ce qui est favorable à une réelle complémentarité. On l'a vu, « tous les sujets » pouvaient être abordés avec le responsable des études, même s'il ne les traitait pas complètement,

- La direction et la vie scolaire sont plutôt en charge des questions de comportement et de discipline ;
- Les enseignants et assistants pédagogiques sont centrés sur les apprentissages ;
- Le COP (mais peu présent pour les 4^{ème}) s'intéresse aux choix d'orientation
- L'AS et l'infirmière sont les interlocuteurs des élèves pour toutes les dimensions sociales et personnelles.

La complémentarité a surtout été visible et perçue comme telle (et non plus comme « concurrentielle ») la deuxième année d'expérimentation.

Il s'agit d'une fonction qui permet à l'élève de mieux comprendre et « donner du sens » à ce qui se passe pour lui, de « décoder » le sens des différentes interventions dont il fait éventuellement l'objet, de se situer comme individu (pas strictement dans sa dimension « élève »).

2.2 Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

Une généralisation qui ne paraît pas envisageable

Même si l'expérimentation a montré tout l'intérêt du travail réalisé par les responsables des études, il ne paraît pas envisageable dans le contexte actuel de généraliser ce dispositif, au moins tel qu'il a été expérimenté, c'est à dire en créant des postes de responsables des études dans chacun des établissements et que ceux-ci soient affectés au suivi d'un seul niveau ; cela signifierait en effet de créer 4 postes par collègue.

Un autre partage des fonctions ?

Néanmoins, cette fonction d'accompagnement et de suivi des élèves a montré tout son intérêt, et certaines formes de travail que les responsables des études ont mises en place (développées p.14 à 17) seraient sans doute à prendre en compte dans une réflexion sur la réorganisation des établissements, avec une autre définition et un autre partage des fonctions que ce qui existe aujourd'hui.

Maintenir des avancées constatées dans les collèges concernés

Parce que la question de la pérennisation et de la généralisation de l'expérimentation apparaissait comme déjà tranchée par la négative, l'académie a été mise en position de gérer *a minima* les suites à donner, et de chercher à ce que des aspects expérimentés et jugés positifs par la présence du responsable des études puissent être maintenus dans les différents collèges. Dans cet objectif, un dernier séminaire avec les équipes des collèges d'expérimentation a en grande partie porté sur ces questions à partir d'une auto-évaluation : quelle analyse ? Quelles avancées ? Comment garder /maintenir ce qui est apparu positif ? Comme déjà évoqué p.20, cette réflexion n'a pas été facile, la fin de l'expérimentation et la disparition des responsables des études tels qu'expérimentés a généré un profond sentiment d'amertume.

Ce qui en ressort néanmoins sur les dimensions concrètes :

- Les bases de données des entreprises ayant accueilli les élèves en stage devraient pouvoir être ré-exploitées cette année
- Il était envisagé de confier à une personne au sein de l'établissement, la mission de centraliser la gestion des conventions de stage pour garder le gain qualitatif permis par le travail des responsables des études en 2010-2011.

Pour cette année 2011-2012, chaque élève de 3^{ème} (à la fois des collèges du groupe test et du groupe témoin) a reçu un classeur pour son « passeport formation-orientation ». Une information (explication de la manière de l'utiliser avec les élèves) a été proposée aux principaux de chacun des établissements. Il était même possible d'organiser une journée de formation pour un ou deux PP de chaque collège, mais les établissements n'ont semble-t-il pas donné suite à cette proposition de formation, mêmes s'ils ont tous agréé à cette forme de travail.

On ne peut que constater le décalage important entre ce que l'expérimentation a produit

- en termes de changement de regard porté sur les élèves, qui a pu infléchir leur position vis-à-vis des adultes présents au sein de l'établissement et un réel investissement sur la question de leur avenir

- en termes d'évolution des pratiques et de construction de complémentarités au sein de l'établissement

et ce qui pourra être réinvesti dans les collèges, à l'issue de cette période d'expérimentation.

2.3 Les enseignements à tirer de cette expérimentation

Il nous semble que des enseignements sont à tirer à deux niveaux :

Vis-à-vis des élèves

- L'écoute des élèves... de tous les élèves, même ceux qui ne se font pas remarquer ou qui ne semblent pas rencontrer de difficulté particulière est une dimension importante. Cela suppose une certaine disponibilité et une attitude bienveillance de la part des personnels des établissements, et que cela soit réellement perçu comme tel par les élèves. On peut envisager qu'un entretien soit systématiquement prévu avec chaque élève au cours du premier trimestre, dont le seul objet serait de « faire le point » et être à l'écoute de ses interrogations quant à sa scolarité.
- Les questions liées à l'orientation : l'expérimentation n'a porté sur les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}. Elle a montré que les interrogations autour de leur avenir et leurs choix d'orientation étaient déjà très présents à l'esprit des élèves de 4^{ème}, et qu'avoir un interlocuteur expressément désigné pour en parler rendaient à la fois ces questions légitimes et qu'elles se précisaient et prenaient sens.
- Plus globalement et au delà des questions d'orientation : on peut avancer que le rôle joué par les responsables des études a eu des effets importants en termes de soutien de la part de l'institution scolaire pour les élèves. Cela semble important à souligner dans un contexte où l'ensemble des professionnels de l'éducation partagent le constat d'une « distance » croissante entre l'école et les élèves et leurs familles. Ce type de mission/fonction peut efficacement participer à lui redonner du crédit et de la légitimité, au-delà des injonctions qui sont adressées aux familles et aux élèves eux-mêmes.

Vis-à-vis des personnels de l'Education Nationale

- Il est essentiel de créer en amont les conditions d'accueil et d'intégration des personnes ayant à assurer une nouvelle fonction (et encore plus si elles ont à l'expérimenter). À défaut, il y a un fort risque de retours négatifs et de difficultés à la faire exister. Le succès repose alors essentiellement sur la personnalité des professionnels en question, plutôt que sur une co-construction d'un système cohérent et qualitativement plus pertinent pour les élèves.
- À ce titre, le rôle du chef d'établissement est déterminant : en informant et en suscitant la mobilisation des personnels en amont, en intégrant ce nouveau personnel dans les différentes instances, en assurant le suivi de sa mise en place, en valorisant le travail réalisé et ses effets, etc. et en faisant un lien régulier avec l'Académie (retours, interpellations...)
- L'expérimentation a permis la construction concrète de complémentarités entre l'action des responsables des études et le travail des COP.
- Elle a aussi montré tout l'intérêt qu'il y avait au partage et au croisement d'informations avec des regards différents, au service des élèves.

3. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

Nous n'avons pas été associés à la conception du projet. L'évaluation a réellement démarré une fois que les responsables de études avaient été recrutés et peu après qu'ils aient pris leur fonction au sein des établissements.

Nous avons fait des retours réguliers de nos observations au porteur :

- Après une première vague d'entretiens au sein des collèges dans les premiers mois de l'expérimentation), pour faire part de difficultés dans lesquelles se trouvaient le responsable des études dans certains collèges (conditions matérielles de travail, positionnement dans l'établissement, relative hostilité des autres personnels, etc). Les responsables des études ayant déjà exprimé ces difficultés lors des séances de regroupement pour la formation, cela n'a fait que confirmer les choses. Le rectorat a pris contact avec les principaux à ce sujet (en partie via l'accompagnement *in situ* qui était prévu.
- Lors du comité de pilotage en fin de première année scolaire, nous l'avons alerté sur ce qui nous semblait justement une faiblesse de pilotage : les collèges étaient plutôt mis en position « d'hébergeurs d'une expérimentation » plutôt que réellement « acteurs de l'expérimentation » et impliqués, ce qui pouvait en partie expliquer que les difficultés rencontrées par les responsables des études, perdurent sur le terrain. C'est suite à ces remarques qu'il a été décidé de mettre en place des rencontres inter-établissements et inter-catégoriels.

Nous avons en outre fait, à la fois au porteur et aux établissements (du groupe test comme du groupe témoin), des retours sur les résultats issus des questionnaires aux élèves. Les données leur ont été transmises à la fois globalement et spécifiquement concernant leur collège. Ces données ont donc été transmises et commentées en septembre 2010 pour le questionnaire passé en fin de première année scolaire, et en septembre 2011 pour les questionnaires passés en fin de 2^{ème} année scolaire.

Nous avons contribué avec le porteur du projet, à définir le contenu et les modalités de questionnement d'auto-évaluation du dernier séminaire : bilan, enseignements à tirer, manière de réinvestir ces enseignements et les aspects positifs au sein des établissements à l'issue de l'expérimentation.

En fin d'année 2011, nous avons mené avec le rectorat une réflexion

- sur les suites à donner au cours de cette année scolaire 2011- 2012
- sur les modalités de suivi qui pouvaient être mises en place.

CONCLUSION GENERALE

Cette expérimentation de la mise en place d'un responsable des études au sein des collèges, a montré son intérêt pour accompagner les processus d'orientation des élèves dès la 4^{ème} : sa présence a pu faire émerger, voire légitimer les questions qu'ils se posaient et les interrogations qu'ils pouvaient avoir quant à leur avenir. Cette démarche de réflexion amorcée bien en amont du moment « fatidique » de la formulation des vœux d'orientation en 3^{ème} semble les avoir amenés à des choix plus réfléchis, ce qui entraine bien dans les objectifs visés. Il aurait sans doute été intéressant de voir dans quelle mesure ce travail avait des effets sur la durée en termes de prévention du décrochage au lycée...ce que ne permettent pas la durée de cette expérimentation et de son évaluation dans la mesure où les données disponibles ne permettent pas facilement de « tracer » les élèves, dispersés au sein de nombreux établissements après le collège.

Mais cette expérimentation a aussi montré l'intérêt pour les élèves (et leur satisfaction) d'avoir au sein de l'établissement un interlocuteur qui a une « posture » différente des autres personnels : dégagee de tout enjeu d'évaluation ou de sanction et faisant preuve de disponibilité, de réactivité et d'ouverture. Cela a fait évoluer de manière significative l'attitude des élèves vis-à-vis des différents adultes de l'établissement : outre les échanges qu'ils ont pu avoir avec les responsables de études, ils ont plus facilement sollicité des entretiens avec d'autres personnes et notamment, mais pas exclusivement, avec les COP, pour demander des informations ou un conseil.

On peut avancer que la fonction telle qu'exercée par le responsable des études dans le cadre de cette expérimentation a permis à l'élève de mieux comprendre et « donner du sens » à ce qui se passe pour lui, de « décoder » le sens des différentes interventions dont il fait éventuellement l'objet, de se situer comme *individu* (pas strictement dans sa dimension « élève »). Mais il a été difficile aux établissements concernés de voir comment réinvestir les enseignements qu'on pouvait tirer de cette expérience dans leurs pratiques au sein de l'établissement une fois cette expérimentation terminée, sauf sur quelques modalités très concrètes (autour des stages en entreprise ou l'utilisation d'un classeur orientation-formation). On ne peut que constater le décalage important entre ce que l'expérimentation a produit en termes de changement de regard porté sur les élèves (qui a pu infléchir leur position vis-à-vis des adultes présents au sein de l'établissement et un réel investissement sur la question de leur avenir) , comme en termes d'évolution des pratiques et de construction de complémentarités au sein de l'établissement, et ce qui pourra être réinvesti dans les collèges, à l'issue de cette période d'expérimentation.



ANNEXES

Questionnaires aux élèves

(Groupe test et groupe témoin ; les questionnaires qui suivent ont été passés en mai 2011 quand les élèves étaient en 3^{ème}.

Des questionnaires similaires – hormis les questions portant sur les vœux d’orientation – avaient été passés en mai 2010 quand les élèves étaient en 4^{ème}.

La passation pouvait s’effectuer en ligne ou sur papier.

Des consignes de passation ont été transmises aux établissements)

ENQUÊTE auprès des élèves de 3^{ème}. Académie de Créteil (Groupe test)

Comme trois autres, votre collège a été choisi par l'inspecteur d'académie : depuis l'année dernière il y a une personne spécialement chargée de rencontrer et suivre les élèves. L'année dernière il s'agissait des élèves de 4^{ème}, cette année ce sont les élèves de 3^{ème}.

Dans ces quatre collèges, comme l'année dernière, nous réalisons une enquête pour avoir le point de vue des élèves.

Les questionnaires seront traités de façon anonyme. Pour cela il est nécessaire d'entrer votre code personnel (identifiant ci-dessous).

Comme l'année dernière, nous vous faisons confiance pour que vos réponses soient sincères. Si les résultats correspondent bien à ce que pensent les élèves, ils seront utiles. Nous vous remercions donc de bien lire chacune des questions et de donner la ou les réponses qui correspondent le mieux à ce que vous pensez.

Merci d'avance !

Identifiant pour l'enquête :

- Les 2 premières cases sont les initiales du nom du collège (par exemple : AC pour Albert Camus)
- La 3^{ème} case est le numéro de la classe de 4^{ème} **dans laquelle vous étiez l'année dernière** (par exemple 3 pour la 4^{ème}3), ou la première lettre, si la classe avait un nom (par exemple M pour 4^{ème} Mozart). Si vous n'étiez pas en 4^{ème}, ou si vous n'étiez pas dans le même établissement, indiquez 0 dans cette case.
- Les 3 cases suivantes sont les 3 premières lettres de votre **prénom**. Si votre prénom n'a que 2 lettres mettez un tiret dans la 3^{ème} case.
- les 3 dernières cases sont les 3 premières lettres de votre **nom de famille**. Si votre nom n'a que 2 lettres mettez un tiret dans la 3^{ème} case.

(Attention, c'est bien dans cet ordre là : d'abord le prénom, et ensuite le nom de famille)

Pour vérification identifiant :

Nom du collège :

Classe de 4^{ème} dans le même collège l'année dernière :

Si vous êtes doublant, cochez cette case :

Si vous étiez dans un autre collège l'année dernière, cochez cette case :

Merci de bien répondre aux questions dans l'ordre...

1. Cette année, combien de fois avez-vous rencontré le (la) responsable des études de votre collège, en entretien individuel ?

- 0 fois
- 1 fois
- 2 fois
- 3 fois
- plus de 3 fois

2. Est-ce que c'est vous qui avez demandé à le (la) voir ?

- Oui, toujours
- Oui, sauf la première fois (la première fois, vous avez été convoqué)
- Non

Si oui, pour quelles raisons ? (sinon, passez directement à la question 3, dans le tableau ci-dessous)

- Vous vouliez parler de choses personnelles
- Vous vouliez demander des informations sur les métiers ou les études
- Vous vouliez un conseil
- Pour une autre raison. Merci de préciser la raison

.....

3. Au cours de ce (ou ces) entretiens individuels, vous avez parlé de :	
A. Cochez les sujets <u>qui ont été réellement abordés</u> pendant le ou les entretiens. (Vous pouvez bien sûr cocher plusieurs cases, si cela correspond à la réalité)	B. Cochez les 2 sujets les plus importants pour vous, (et seulement 2 : lisez tout avant de choisir)
<input type="checkbox"/> Votre façon de travailler et de vous organiser <input type="checkbox"/> Des difficultés dans une matière particulière <input type="checkbox"/> Vos relations avec les enseignants <input type="checkbox"/> Vos relations avec d'autres élèves <input type="checkbox"/> Vos projets personnels <input type="checkbox"/> Vos projets d'orientation et de métiers <input type="checkbox"/> Vos choix pour l'année prochaine <input type="checkbox"/> Vos centres d'intérêt ou vos loisirs <input type="checkbox"/> Votre façon d'être au collège ou votre comportement <input type="checkbox"/> D'autres sujets	<input type="checkbox"/> Votre façon de travailler et de vous organiser <input type="checkbox"/> Des difficultés dans une matière particulière <input type="checkbox"/> Vos relations avec les enseignants <input type="checkbox"/> Vos relations avec d'autres élèves <input type="checkbox"/> Vos projets personnels <input type="checkbox"/> Vos projets d'orientation et de métiers <input type="checkbox"/> Vos choix pour l'année prochaine <input type="checkbox"/> Vos centres d'intérêt ou vos loisirs <input type="checkbox"/> Votre façon d'être au collège ou votre comportement <input type="checkbox"/> D'autres sujets

4. A votre avis, ces entretiens avec le (la) responsable des études ont été ...
 (une seule réponse possible)

- Indispensables pour vous
 Très utiles
 Moyennement utiles
 Complètement inutiles

En quelques mots, dites ce que cela vous a apporté

.....

.....

5. A votre avis, cet entretien avec le (la) responsable des études était-il différent des entretiens que vous aviez déjà eu avec d'autres personnes au collège ?

- Oui Non Je n'ai pas d'avis

Si vous avez répondu oui, pouvez-vous dire ce qu'il y avait de différent ? (sinon, passez directement à la question 6)

.....

8. Pensez-vous que c'est bien pour vous, de parler de votre scolarité au collège avec lui (ou elle) ?

- Oui Non Je n'ai pas d'avis

9. Pensez-vous que c'est bien pour vous, de parler de votre orientation avec lui (ou elle) ?

- Oui Non Je n'ai pas d'avis

10. Pensez-vous que c'est bien pour vous, de parler de votre avenir avec lui (ou elle) ?

- Oui Non Je n'ai pas d'avis

11. Cette année, est-ce que vous avez rencontré d'autres personnes du collège en entretien individuel ?

- Oui Non

Si oui, avec qui avez-vous eu un entretien individuel ? (sinon, passez directement à la question 14) – *plusieurs réponses sont possibles*

- Le (ou la) principal(e)
- Le (ou la) principal(e) adjoint(e)
- Un(e) CPE
- Le professeur principal
- Le (ou la) Conseiller(ère) d'Orientation (COP)
- Un assistant pédagogique
- Un assistant d'éducation
- L'infirmier(ère)
- L'assistant(e) social(e)
- Quelqu'un d'autre ? Qui ?.....

Si oui, est-ce que c'est vous qui avez demandé à voir cette (ou ces) personne(s) ? (sinon, passez directement à la question 12)

- Non, ça n'est jamais vous
- Oui, c'est arrivé que vous demandiez

Si oui, pour quelles raisons ? (sinon, passez directement à la question 12) – *plusieurs réponses sont possibles*

- Vous vouliez parler de choses personnelles
- Vous vouliez demander des informations sur les métiers ou les études
- Vous vouliez un conseil
- Pour une autre raison. Merci de préciser la raison :.....

12. Quels sont les sujets que vous avez abordés avec ces différentes personnes ?

• Les sujets avec le principal, son adjoint ou le CPE

	Le ou la principal(e) ou son adjoint(e)	Un(e) CPE
Je n'ai pas eu d'entretien individuel avec cette personne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre façon de vous organiser et de travailler	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des difficultés dans une matière particulière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos relations avec les enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos relations avec d'autres élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos projets personnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos projets d'orientation et de métier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos choix pour l'année prochaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos centres d'intérêt et vos loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre façon d'être au collège et votre comportement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D'autres sujets (préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez coché la case « d'autres sujets », merci de préciser le sujet (ou les sujets) dont vous avez parlé

.....
.....

• Les sujets avec les autres personnes

	Le (la) conseiller (conseillère) d'orientation	Le Prof. Principal	L'infirmier (infirmière)	L'assistant(e)) social(e)
Je n'ai pas eu d'entretien individuel avec cette personne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre organisation personnelle et vos méthodes de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des difficultés dans une matière particulière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos relations avec les enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vos relations avec d'autres élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos projets personnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos projets d'orientation et de métier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos choix pour l'année prochaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos centres d'intérêt	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre façon d'être au collège	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D'autres sujets (préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez coché la case « d'autres sujets », merci de préciser le sujet (ou les sujets) dont vous avez parlé

.....

13. Votre avis sur les entretiens : ils ont été pour vous

	Pas eu d'entretien	Indispensables	Très utiles	Moyennement utiles	Complètement inutiles
Avec le ou la principal(e) ou son adjoint(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec un(e) CPE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec le (la) conseiller (conseillère) d'orientation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec le Prof. Principal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec l'infirmier (infirmière)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec l'assistant(e) social(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En quelques mots, dites ce que cela vous a apporté

.....

13. En février, quel vœu aviez-vous formulé pour l'année prochaine ?

- 2^{nde} générale et technologique
- 2^{nde} professionnelle
- 1^{ère} année CAP
- Redoublement

14. A ce moment-là, est-ce que vous saviez à quel(s) métier(s) vous vouliez vous préparer ?

- Oui
- Non

15. En fin d'année (mai-juin), est-ce que vous avez indiqué le même vœu qu'en février ?

- Oui
- Non

Si oui, allez directement à la question 16.

Si non, quel a été votre choix cette fois-ci ?

- 2^{nde} générale et technologique
- 2^{nde} professionnelle
- 1^{ère} année CAP
- Redoublement

16. Aujourd'hui est-ce que vous savez à quel(s) métier(s) vous voulez vous préparer ?

- Oui Non

17 Est-ce que vous êtes bien informé du contenu de la (ou des) formation(s) que vous avez demandée(s) dans vos vœux d'orientation ? (les matières, le programme, etc....)

- Oui Non

18. Est-ce que vous êtes bien informé des métiers auxquels cette(ces) formation(s) vont vous préparer ?

- Oui Non

19. Avec qui avez-vous discuté de tout cela pour faire votre choix ?

- Personne
- Le (ou la) principal(e) ou son adjoint
- Un(e) CPE
- Le professeur principal
- Le (ou la) Conseiller(ère) d'Orientation (COP)
- le (ou la) responsable des études
- Quelqu'un d'autre au collège ? Qui ?.....
- Quelqu'un de votre famille
- Des ami(e)s, des copains (copines)
- Quelqu'un d'autre en dehors du collège

20. Qui a été le plus déterminant (utile) pour vous aider dans votre choix ?

(cochez les 2 principaux)

- Personne
- Le (ou la) principal(e) ou son adjoint
- Un(e) CPE
- Le professeur principal
- Le (ou la) Conseiller(ère) d'Orientation (COP)
- Le (ou la) responsable des études
- Quelqu'un d'autre au collège ? Qui ?.....
- Quelqu'un de votre famille
- Des ami(e)s, des copains (copines)
- Quelqu'un d'autre en dehors du collège

Merci d'avoir répondu à toutes nos questions !

ENQUÊTE auprès des élèves de 3^{ème}. Académie de Créteil (Groupe témoin)

Nous réalisons une enquête auprès des élèves de 3^{ème}, dans 8 collèges de l'académie. Comme l'année dernière, votre collège a été choisi par l'inspecteur d'académie pour en faire partie.

Les questionnaires seront traités de façon anonyme. Pour cela il est nécessaire de commencer par entrer votre code personnel (identifiant ci-dessous).

Nous vous faisons confiance pour que vos réponses soient sincères, comme l'année dernière. Si les résultats correspondent bien à ce que pensent les élèves, ils seront utiles.

Nous vous remercions donc de bien lire chacune des questions et de donner la ou les réponses qui correspondent le mieux à ce que vous pensez.

Merci d'avance !

Identifiant pour l'enquête :

- Les 2 premières cases sont les initiales du nom du collège (par exemple : AC pour Albert Camus)
- La 3^{ème} case est le numéro de la classe de 4^{ème} **dans laquelle vous étiez l'année dernière** (par exemple 3 pour la 4^{ème}3), ou la première lettre, si la classe avait un nom (par exemple M pour 4^{ème} Mozart). Si vous n'étiez pas en 4^{ème}, ou si vous n'étiez pas dans le même établissement, indiquez 0 dans cette case.
- Les 3 cases suivantes sont les 3 premières lettres de votre **prénom**. Si votre prénom n'a que 2 lettres mettez un tiret dans la 3^{ème} case.
- Les 3 dernières cases sont les 3 premières lettres de votre **nom de famille**. Si votre nom n'a que 2 lettres mettez un tiret dans la 3^{ème} case.

(Attention, c'est bien dans cet ordre là : d'abord le prénom, et ensuite le nom de famille)

Pour vérification identifiant :

Nom du collège :

Classe de 4^{ème} dans le même collège l'année dernière :

Si vous êtes doublant, cochez cette case :

Si vous étiez dans un autre collège l'année dernière, cochez cette case :

Merci de bien répondre aux questions dans l'ordre...

1. Cette année, avez-vous eu l'occasion de rencontrer des personnes du collège pour un entretien individuel

Oui Non

Si oui, avec qui avez-vous eu un entretien individuel ? (sinon, passez directement à la question 4)

- Le(ou la) principal(e)
- Le (ou la) principal(e) adjoint(e)
- Un(e) CPE
- Le professeur principal
- Le (ou la) Conseiller(ère) d'Orientation (COP)
- L'infirmier(ère)
- L'assistant(e) social(e)
- Quelqu'un d'autre ? Qui ?.....

Si oui, est-ce que c'est vous qui avez demandé à voir cette (ou ces) personne(s) ? (sinon, passez directement à la question 2)

Non, ça n'est jamais vous Oui, c'est arrivé que vous demandiez

Si oui, pour quelles raisons ? (sinon, passez directement à la question 2)

- Vous vouliez parler de choses personnelles
- Vous vouliez demander des informations sur les métiers ou les études

- Vous vouliez un conseil
- Pour une autre raison. Merci de préciser la raison :

2. Quels sont les sujets que vous avez abordés avec ces différentes personnes ?

• Les sujets avec le principal, son adjoint ou le CPE

	Le ou la principal(e) ou son adjoint(e)	Un(e) CPE
Je n'ai pas eu d'entretien individuel avec cette personne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre façon de vous organiser et de travailler	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des difficultés dans une matière particulière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos relations avec les enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos relations avec d'autres élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos projets personnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos projets d'orientation et de métier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos choix pour l'année prochaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos centres d'intérêt et vos loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre façon d'être au collège et votre comportement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D'autres sujets (préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez coché la case « d'autres sujets », merci de préciser le sujet (ou les sujets) dont vous avez parlé :

.....

• Les sujets avec les autres personnes

	Le (la) conseiller (conseillère) d'orientation	Le Prof. Principal	L'infirmier (infirmière)	L'assistant(e) social(e)
Je n'ai pas eu d'entretien individuel avec cette personne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre organisation personnelle et vos méthodes de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des difficultés dans une matière particulière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos relations avec les enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos relations avec d'autres élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos projets personnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos projets d'orientation et de métier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos choix pour l'année prochaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos centres d'intérêt	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre façon d'être au collège et votre comportement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D'autres sujets (préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez coché la case « d'autres sujets », merci de préciser le sujet (ou les sujets) dont vous avez parlé

.....

3. Votre avis sur les entretiens : ils ont été pour vous

	Pas eu d'entretien	Indispensables	Très utiles	Moyennement utiles	Complètement inutiles
Avec le ou la principal(e) ou son adjoint(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec un(e) CPE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec le (la) conseiller (conseillère) d'orientation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec le Prof. Principal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec l'infirmier (infirmière)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec l'assistant(e) social(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En quelques mots, dites ce que cela vous a apporté

.....

4. Cochez les 2 sujets les plus importants pour vous (et seulement 2 : lisez tout avant de choisir)

- Votre manière de travailler et de vous organiser
- Des difficultés dans une matière particulière
- Vos relations avec les enseignants
- Vos relations avec d'autres élèves
- Vos projets personnels
- Vos projets d'orientation et de métier
- Vos choix pour l'année prochaine
- Vos centres d'intérêt et vos loisirs
- Votre façon d'être au collège et votre comportement

5. En février, quel vœu aviez-vous formulé pour l'année prochaine ?

- 2nde générale et technologique
- 2nde professionnelle
- 1^{ère} année CAP
- Redoublement

6. A ce moment-là, est-ce que vous saviez à quel(s) métier(s) vous vouliez vous préparer ?

- Oui Non

7. En fin d'année (mai-juin), est-ce que vous avez indiqué le même vœu qu'en février ?

- Oui Non

Si oui, allez directement à la question 16.

Si non, quel a été votre choix cette fois-ci ?

- 2nde générale et technologique
- 2nde professionnelle
- 1^{ère} année CAP
- Redoublement

8. Aujourd'hui, est-ce que vous savez à quel(s) métier(s) vous voulez vous préparer ?
 Oui Non

9. Est-ce que vous êtes bien informé du contenu de la (ou des) formation(s) que vous avez demandée(s) dans vos vœux d'orientation ? (les matières, le programme, etc....)
 Oui Non

10. Est-ce que vous êtes bien informé des métiers auxquels cette(ces) formation(s) vont vous préparer ?
 Oui Non

11. Avec qui avez-vous discuté de tout cela pour faire votre choix ?
(vous pouvez cocher plusieurs réponses, si cela correspond bien à la réalité)

- Personne
- Le (ou la) principal(e) ou son adjoint
- Un(e) CPE
- Le professeur principal
- Le (ou la) Conseiller(ère) d'Orientation (COP)
- Quelqu'un d'autre au collège ? Qui ?.....
- Quelqu'un de votre famille
- Des ami(e)s, des copains (copines)
- Quelqu'un d'autre en dehors du collège

12. Qui a été le plus déterminant (utile) pour vous aider dans votre choix ?
(cochez les 2 principaux)

- Personne
- Le (ou la) principal(e) ou son adjoint
- Un(e) CPE
- Le professeur principal
- Le (ou la) Conseiller(ère) d'Orientation (COP)
- Quelqu'un d'autre au collège ? Qui ?.....
- Quelqu'un de votre famille
- Des ami(e)s, des copains (copines)
- Quelqu'un d'autre en dehors du collège

Merci d'avoir répondu à toutes nos questions !

A decorative graphic consisting of several colored squares and dashed boxes of various colors (purple, green, orange, blue) arranged in a scattered pattern across the page.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>